



HAL
open science

Carvin, Pas-de-Calais, Rue du moulin : rapport de diagnostic

Vaiana Vincent, Marc Canonne, Laurent Deschodt, Christine Cercy

► **To cite this version:**

Vaiana Vincent, Marc Canonne, Laurent Deschodt, Christine Cercy. Carvin, Pas-de-Calais, Rue du moulin : rapport de diagnostic. [Rapport de recherche] Inrap Nord-Picardie. 2012. hal-02297334

HAL Id: hal-02297334

<https://inrap.hal.science/hal-02297334>

Submitted on 26 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport d'opération
Rapport de diagnostic

Carvin, Pas-de-Calais, Rue du moulin

sous la direction de
Vaiana Vincent

Inrap Nord-Picardie
Janvier 2012

Rapport d'opération
Rapport de diagnostic

Code INSEE
62 215

Nr site
6057

Entité archéologique
n°

Arrêté de
prescription SRA
10/048

Système d'information

Code Inrap
GA 15153001

Carvin, Pas-de-Calais, Rue du Moulin

sous la direction de
Vaiana Vincent

avec la collaboration de
Marc Cannone
Laurent Deschodt
Christine Cercy

Inrap Nord-Picardie
518, rue saint-Fuscien 80 090 AMIENS
Tél. 03.22.33.50.30

Janvier 2012

SOMMAIRE

FICHE SIGNALÉTIQUE	5
MOTS CLÉS-PROGRAMMATION	6
LISTE DES INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE	7
NOTICE SCIENTIFIQUE	8
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS	9
ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION	10
ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION	12
FICHE DE PROJET D'INTERVENTION	13
1. INTRODUCTION	14
<i>1.1 Circonstances et conditions de réalisation de l'intervention</i>	14
<i>1.2 Objectifs et méthode mise en œuvre</i>	14
2. CONTEXTES	15
<i>2.1 Contexte géographique et géologique</i>	15
<i>2.2 Contexte historique et archéologique</i>	15
3. RÉSULTATS	17
<i>3.1 Proximité d'un site Néolithique</i>	17
<i>3.2 Les vestiges gallo-romains</i>	18
<i>3.3 Fosses et fossé XIIIe</i>	21
<i>3.4 Des fossés comblés au XVIe siècle</i>	21
<i>3.5 Un parcellaire moderne</i>	22
<i>3.6 Des vestiges qui restent indatés</i>	23
4. CONCLUSION	25
ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES TRANCHÉES	26
ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES EXTENSIONS	26
ANNEXE 3 : INVENTAIRE DES SONDAGES	26
ANNEXE 4 : INVENTAIRE DES COUPES	27
ANNEXE 5 : INVENTAIRE DES US	28
ANNEXE 6 : INVENTAIRE DU MOBILIER	35

ANNEXE 7 : ÉTUDE GÉOMORPHOLOGIQUE (L. DESCHODT).....	39
BIBLIOGRAPHIE.....	58
TABLE DES FIGURES.....	59
TABLE DES PLANCHES.....	60

FICHE SIGNALÉTIQUE

Numéro d'opération : 62, 215, 10, 054, DIAG

Identité du site

Région : Nord-Pas-de-Calais **Département :** Pas-de-Calais (62) **Commune :** Carvin
Lieu-dit ou adresse : Rue du moulin, Site à proximité du Parc du tour de l'Horloge
Cadastre : ZL 54-164-172-175-177-178-456-457
Coord. Lambert : X : Y : **altitude :**
Statut du terrain : Non précisé
Propriétaire du terrain : Mairie de Carvin et ADEVIA

L'opération archéologique

Arrêté de prescription : 10/048 - Diag
Arrêté de désignation : 10/048 - Diag
Responsable scientifique désigné : Vaiana Vincent
Organisme de rattachement : INRAP
Maître d'ouvrage des travaux : Mairie de Carvin – Service Urbanisme
Nature de l'aménagement : Création d'un centre aquatique
Opérateur chargé des travaux : INRAP inter-région Nord-Picardie
Surface du projet d'aménagement : 33 040 m²
Dates d'intervention sur le terrain : du 3 octobre au 7 octobre 2011
Superficie de la zone diagnostiquée : 33 040 m² **% de la surface sondée :** 10,4%

Résultats

Problématique de la recherche : identification de l'extension des vestiges découverts dans la parcelle adjacente.
Nature des vestiges : Fosses, fossés, trous de poteaux.
Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique : Base archéologique INRAP, 11 rue des champs, ZI la Pilaterie, 59 650 Villeneuve d'Ascq

Le document final de synthèse

Nombre de volumes : 1 **Nombre de pages :** 69
Nombre de figures : 12 **Nombre d'annexes :** 7

MOTS CLÉS-PROGRAMMATION

Chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique
<input type="checkbox"/>	inférieur
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	supérieur
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique
<input checked="" type="checkbox"/>	Néolithique
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique
<input type="checkbox"/>	Protohistoire
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	Âge du Fer
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier Âge du Fer)
<input type="checkbox"/>	La Tène (second Âge du fer)

<input checked="" type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input checked="" type="checkbox"/>	Haut Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input checked="" type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	Haut Moyen Age
<input type="checkbox"/>	Moyen Age
<input checked="" type="checkbox"/>	Bas Moyen Age
<input checked="" type="checkbox"/>	Temps modernes
<input checked="" type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Ère industrielle

Sujets et thèmes

<input type="checkbox"/>	Édifice public
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire
<input type="checkbox"/>	Bâtiment commercial
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire
<input type="checkbox"/>	Voirie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique
<input type="checkbox"/>	Habitat rural
<input type="checkbox"/>	Villa
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole
<input type="checkbox"/>	Structure agraire
<input type="checkbox"/>	Urbanisme
<input type="checkbox"/>	Maison
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine
<input type="checkbox"/>	Foyer
<input checked="" type="checkbox"/>	Fosse
<input type="checkbox"/>	Sépulture
<input type="checkbox"/>	Grotte
<input type="checkbox"/>	Abri
<input type="checkbox"/>	Mégalithe

<input type="checkbox"/>	Artisanat alimentaire
<input type="checkbox"/>	Argile : atelier
<input type="checkbox"/>	Atelier métallurgique
<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Autre

	Nb	Mobilier
<input checked="" type="checkbox"/>	17	Industrie lithique
<input type="checkbox"/>		Industrie osseuse
<input checked="" type="checkbox"/>	56	Céramique
<input type="checkbox"/>		Restes végétaux
<input checked="" type="checkbox"/>	6	Faune
<input type="checkbox"/>		Flore
<input checked="" type="checkbox"/>	12	Objet métallique
<input type="checkbox"/>		Arme
<input type="checkbox"/>		Outil
<input type="checkbox"/>		Parure
<input type="checkbox"/>		Habillement
<input type="checkbox"/>		Trésor
<input type="checkbox"/>		Monnaie
<input type="checkbox"/>		Verre
<input type="checkbox"/>		Mosaïque
<input type="checkbox"/>		Peinture
<input type="checkbox"/>		Sculpture
<input type="checkbox"/>		Inscription
<input type="checkbox"/>		Autre:

	Études annexes
<input checked="" type="checkbox"/>	Géologie/pédologie
<input type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	An. de céramique
<input type="checkbox"/>	An. de métaux
<input type="checkbox"/>	Acq. des données
<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	Autre

Programmation

--

LISTE DES INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Intervenants scientifiques

SRA : Philippe Hannois Ingénieur en charge du dossier
INRAP : Vaiana Vincent Responsable scientifique
Laurent Sauvage Adjoint Scientifique et Technique

Intervenants administratifs

SRA : Stéphane Révillion Conservateur Régional Nord – Pas-de-Calais
INRAP : Stéphane Geneté Directeur interrégional Nord – Picardie

Aménageur : Mairie de Carvin

Financement :

Organigramme de l'équipe scientifique

Préparation :

Vaiana Vincent (1j.)

Terrain :

Responsable d'opération, Vaiana Vincent (5j.)

Techniciens, Christine Cercy (5j.)

Topographie, Marc Canonne (1j.)

Post-fouille :

Françoise Bostyn, inventaire du matériel lithique

Viviane Clavel, inventaire du matériel gallo-romain

Vaiana Vincent (9j.), traitement du mobilier, DAO, rédaction et mise en page du rapport

Intervenants techniques

Terrassement mécanique : 1 pelle à chenilles de 20T avec godet de curage de 2 m durant 5 jours, entreprise TP+ Renard

NOTICE SCIENTIFIQUE

Le diagnostic de la rue du Moulin, à Carvin, fait suite à une prescription du Service régional de l'archéologie (SRA), établie à partir d'un projet de construction d'un centre aquatique par la mairie de Carvin. L'emprise est sise entre la rue du moulin, appelé également chemin du moulin, la rue du Vieux château sur sa limite occidentale et la départementale D917 en partie méridionale. Le projet concerne les parcelles cadastrales n° : ZL 54-164-172-175-177-178-456-457, soit 33 040m².

Cette emprise est voisine de la parcelle diagnostiquée en mars 2011 qui avait révélé du matériel lithique, indice d'une occupation Néolithique à proximité, une occupation dense gallo-romaine composée de fosses, fossés et d'éléments bâtis, une fosse du Haut Moyen Âge, des fosses, fossés, bâtiments sur poteaux et des niveaux de sol datés du XIII^e siècle en contexte castral, des niveaux d'abandon datés du XVII^e siècle.

23 tranchées, 6 extensions, 4 sondages profonds et 3 sondages ont pu être effectués, représentant 3160 m² soit 10,4% de la surface totale. Ce diagnostic a livré un nombre conséquent d'anomalies se répartissant entre chablis (139) et structures anthropiques (106). Quatre phases chronologiques ont pu être déterminées :

- Un nombreux matériel lithique (18 pièces) caractéristique du Néolithique Final a été découvert uniquement dans la partie Nord-Ouest de l'emprise du diagnostic. Le matériel majoritairement trouvé en position résiduelle dans des structures postérieures semble toutefois indiquer la présence, déjà ressentie lors de l'opération sur la parcelle adjacente, d'un site Néolithique à proximité.

- Quatre fossés et deux fosses ont été reconnus comme gallo-romains à partir d'une céramique datée du Haut-Empire. Les fossés disposent tous de la même orientation et semblent décrire un ancien réseau parcellaire. L'occupation est ici beaucoup moins dense que les vestiges découverts dans la parcelle de la rue du Vieux Château et semble correspondre davantage à la partie agraire de celle-ci. En revanche, la concordance chronologique semble avérée.

- Deux fosses et un fossé ont livré un matériel céramique attribuable au XIII^e siècle. Les deux fosses sont situées dans la partie interne de l'enceinte castrale et peut donc correspondre à la continuité des vestiges mis au jour lors du diagnostic réalisé en mars, qui avaient révélé une partie de la basse-cour de la motte de Carvin.

- Quatre fossés ont un comblement daté du début de l'époque moderne à savoir le XVI^e siècle. Le plus grand d'entre eux, à plan en « U », correspond en fait au second fossé d'enceinte de la motte castrale. La motte disposait ainsi d'un enclos à double fossé (le premier ayant été reconnu lors du diagnostic de mars 2011). Les trois autres fossés semblent préfigurer un parcellaire abandonné au XVI^e siècle.

- Un autre fossé, davantage daté du XVII^e siècle (de part des briques surcuites à teintes rosacé-violet), forme également une limite de parcelle : il vient complètement épouser la forme de la parcelle ZL 457.

- Une partie des vestiges restent indatés. Ils se composent pour la plupart de fosses et fossés, semblant constituer des tronçons de parcellaires. Malgré le test de quelques structures, aucun matériel n'est à signaler. Ni leur comblement, ni leur orientation ne fournissent un quelconque indice. Ils semblent refléter un contexte agricole et non un habitat ou une quelconque autre activité.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

<i>Chronologie</i>	<i>Structures</i>	<i>Mobilier</i>	<i>Interprétation</i>
<i>Néolithique</i>	Mobilier en position résiduelle dans fosses postérieures, terre végétale ou dans les chablis	Lithique dont outil, fragment retouché, fragment d'hache polie et percuteur	Proximité d'un site
<i>Gallo-romain Haut Empire ?</i>	Fosses et fossés	Céramique, terre cuite architecturale et lithique	Parcellaire
<i>Moyen Âge XIIIe</i>	Fosse et fossés	Céramique, métal et terre cuite architecturale	alentour de la motte
<i>Moderne XVIe</i>	Fossés	Céramique, métal, terre cuite architecturale et lithique	Fossé d'enceinte de la motte et parcellaire
<i>Moderne XVIIe-XVIIIe</i>	Fossé	Céramique, métal, terre cuite architecturale, lithique	Parcellaire
<i>Contemporain Début XXe</i>	Fosses	métal	Fosse dépotoir

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION

N° 010 048-DIAG

09 MARS 2010

PREFECTURE DE LA REGION NORD – PAS-DE-CALAIS
LE PREFET DE REGION

COPIE

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;
VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;
VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;
VU l'arrêté du 3 novembre 2008 portant délégation de signature à Madame Véronique Chatenay-Dolto, directrice régionale des affaires culturelles de la région Nord-pas-de-Calais, en matière d'administration générale ;
VU le code de l'urbanisme, notamment l'article L. 425-11 ;
VU le dossier de : saisine anticipée
Sous le n° :
déposé à la Mairie de :
le :
par : Mairie de Carvin
adresse de l'aménageur : Service Urbanisme
Rue Thibaut
BP 80149
62211 CARVIN cedex
localisation : site à proximité du Parc du Tour de l'Horloge
ZL n 54 - 164 - 172- 175-177-178-456-457
28/09/2009
reçu le:

VU la demande de prescription anticipée faite par l'aménageur le 25 janvier 2010
CONSIDERANT que, les terrains concernés par cet aménagement sont situés dans un contexte archéologique riche en vestiges archéologiques dont les plus anciens sont datés du néolithique moyen ;
CONSIDERANT que, en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;
CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Nord – Pas-de-Calais
Département : Pas-de-Calais
Commune : Carvin
Localisation : site à proximité du Parc du Tour de l'Horloge
ZL n 54 - 164 - 172- 175-177-178-456-457
Propriétaire : Mairie de Carvin
Service Urbanisme
Rue Thibaut
BP 80149
62211 CARVIN cedex

Coordonnées Lambert I : x = y = z =

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase de préparation lors de laquelle le responsable scientifique consulte la documentation disponible et prend l'attache du correspondant scientifique du SRA, d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28, 29, 30 et 31 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'Institut national de recherches archéologiques préventives sur la base des prescriptions suivantes :

objectifs : Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la datation, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des niveaux et structures archéologiques conservés. Il doit fournir les informations nécessaires pour décider ou non de la réalisation d'une fouille archéologique et de ses modalités techniques.

Par ailleurs, le diagnostic archéologique doit être conçu comme une opération archéologique à part entière et doit dépasser le cadre de la simple présence absence de site. Il doit permettre la mise en œuvre de moyens, d'analyses et de techniques propres à la détermination et à la compréhension du gisement exploré en perspective d'une exploitation à très long terme et d'une approche géographique plus générale.

emprise : Le diagnostic archéologique doit être réalisé dans l'emprise de la surface définie pour l'aménagement (33 040 m²). Le responsable d'opération devra prendre l'attache de l'aménageur afin de respecter le compactage des terrains.

principes méthodologiques : S'agissant d'un diagnostic réalisé dans un secteur de la région bien documenté et particulièrement riche en vestiges néolithiques, il est demandé que le responsable de cette opération soit un spécialiste de la période. Le responsable scientifique du diagnostic devra bénéficier du temps nécessaire à la préparation de son intervention sur le terrain et notamment devra être informé des problématiques inhérentes aux différentes fouilles déjà réalisées dans le secteur.

La stratigraphie générale du site pourra être reconnue grâce à la réalisation de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur. Le responsable d'opération devra faire appel à l'avis d'un géomorphologue. Le rapport de diagnostic devra présenter ces éléments stratigraphiques de manière synthétique, sous forme de logs ou de profils.

Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de tranchées linéaires continues réparties sur l'intégralité de la surface de l'emprise et correspondant à un taux d'exploration de 10 % minimum.

Afin de rendre intelligibles les résultats du diagnostic une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :

- L'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative.
- La mise en œuvre d'un maillage de diagnostic plus réduit à l'emplacement de ces zones pour en définir l'extension.

Les structures archéologiques devront être sondées afin de permettre de déterminer l'état de conservation du site et de fournir des éléments de chronologie fiables. La caractérisation chronologique du site pourra se faire par des études de type classique (céramologie) mais aussi par la mise en œuvre de méthodes de datation absolues.

Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (plans, relevés, photographies,...).

Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures archéologiques en bon état de conservation, le rebouchage sera réalisé par ou sous contrôle de l'opérateur du diagnostic archéologique, afin d'en garantir la conservation et de garantir des conditions optimales de fouilles.

Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du CST.

Article 3 : Le rapport devra comporter, une étude (description, comptage et dessin) et un inventaire du mobilier récolté et des niveaux et structures archéologiques rencontrés. Il devra comporter un plan numérique et devra être rédigé selon les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 4 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic. L'inventaire, le classement, le conditionnement et la dévolution de ce mobilier sont réalisés en application des articles 59, 60 et 61 du décret n° 2004-490 susvisé et suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques.

Article 5 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à Mairie de Carvin et .

Fait à Lille, le 25 FEV. 2010

Pour le préfet de Région Nord – Pas-de-Calais
et par délégation


La directrice régionale des affaires culturelles
Véronique Chatenay-Dolto

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION

N°10048DIAG/DESIGNATION

N° PATRIARCHE : 6057

PRÉFECTURE DE LA RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS
LE PRÉFET DE RÉGION

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;
VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;
VU l'arrêté de prescription de diagnostic n°10048.0

ARRETE DE DESIGNATION

Article 1 : V. Vincent est désigné(e) comme responsable scientifique du diagnostic sur la commune de Carvin, site à proximité du Parc du Tour de l'Horloge
ZL n 54 - 164 - 172- 175-177-178-456-457, .

Article 2 : le rapport établi à l'issue du diagnostic devra être fourni en 5 exemplaires dont trois exemplaires originaux.

Il devra comporter :

Les données administratives et techniques

1. Région, département, commune, lieu-dit ;
2. Numéro d'opération : (n° de département, n° de commune, n° de l'arrêté, mention DIAG)
3. Références cadastrales (Année réalisation du cadastre, n° des sections et n° des parcelles) ;
4. Nom du ou des propriétaires au moment de l'opération ;
5. Cartes et plans de localisation géoréférencés (1/25000° et fond de cadastre actuel) avec l'emprise du diagnostic et, si elle est connue, l'implantation des aménagements ;
6. Plan d'implantation de tous les sondages avec leur identification ;
7. Fiche signalétique par période de présentation des résultats scientifiques ;
8. Notice des résultats scientifiques éventuellement accompagnée d'illustrations (notice et illustrations étant livrées en format informatique) pouvant figurer dans les BSR.

La présentation des résultats scientifiques

1. Un état sommaire des connaissances géologiques, archéologiques, historiques avant le diagnostic ;
2. Un exposé de la mise en œuvre du diagnostic ;
3. Un mode d'emploi de la documentation avec la présentation du système d'enregistrement des données de terrain et du système de gestion mis en place pour leur exploitation ;
4. La présentation générale des résultats sur la zone diagnostiquée en identifiant le ou les différents sites archéologiques repérés et leur caractérisation sommaire, accompagnée d'un plan regroupant l'intégralité des sondages avec leur identification ;
5. La présentation détaillée, par période chronologique, du ou des sites avec plans et coupes ainsi que le mobilier significatif ;
6. Une synthèse par période avec la nature des sites et leur interprétation ;
7. Une synthèse d'ensemble remplaçant le site ou les sites dans les problématiques régionales ou nationales.

Article 3 : Le conservateur régional de l'archéologie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'opérateur.

Fait à Lille, le 28 septembre 2011

Pour le préfet de Région Nord – Pas-de-Calais et par délégation,

La directrice régionale des affaires culturelles
Véronique Chatenay-Dolto

FICHE DE PROJET D'INTERVENTION



FICHE DE PROJET D'INTERVENTION

Commune	Carvin	Code op.	
Lieu dit	Site à proximité du Parc du Tour de l'Horloge	GA15153001	
Dpt	Pas-de-Calais		
Réf. cadastre	ZL 54-164-172-175-177-178-456-457		
Surface à diagnostiquer / fouiller en m ²	33 040	réf SRA	
Type d'opération	Diagnostic - Rural	10/048	
Date réception prescription	09/03/2010		

Contraintes techniques

--

Vestiges attendus

toutes périodes vestiges archéologiques datés du néolithique

Profil RO

généraliste

Méthodes et techniques envisagées

- réalisation de tranchées continues réparties sur la totalité de l'emprise à hauteur de 10% de la surface totale
- ouverture éventuelle de fenêtres à l'emplacement de structures présentant une concentration ou une extension particulière
- réalisation de sondages profonds à des endroits définis avec l'aménageur, visant à reconnaître la stratigraphie du secteur
- relevé des vestiges et fouille partielle d'un nombre significatif de structures

VOLUMES PREVUS EN J/H

Encadrement terrain	5	Encadrement étude	5
Techniciens terrain	5	Techniciens étude	2
Spécialistes terrain	2	Spécialistes étude	4
Topographie terrain	1	Topographie DAO étude	4
Moyens particuliers terrain		Moyens particuliers étude	

DELAIS DE REALISATION

Durée terrain	5	
Durée étude	8	
Délai de rendu du rapport	50	jours à compter de la fin de la phase terrain

Observations

--

1. INTRODUCTION

1.1 Circonstances et conditions de réalisation de l'intervention

Ce diagnostic fait suite à une prescription du Service régional de l'archéologie (SRA), établie à partir d'un projet de construction d'un centre aquatique par la mairie de Carvin. Ce projet est situé dans la commune et plus précisément dans la zone industrielle dite du château (**Planche 1**). L'emprise est sise entre la rue du moulin, appelé également chemin du moulin, la rue du Vieux château sur sa limite occidentale et la départementale D917 en partie méridionale. Le projet concerne les parcelles cadastrales n° : ZL 54-164-172-175-177-178-456-457. Les parcelles ZL 176-179-180 et 181, grisées sur la **planche 2**, n'appartiennent pas à la mairie. Elles ne font pas partie de la prescription. De ce fait, les chemins entre les parcelles devaient également être conservés pour laisser le passage à d'éventuels tracteurs. Les parcelles, quant à elles, étaient globalement vierges de toutes contraintes techniques. A noter néanmoins, la présence d'une zone marécageuse et arborée, dans la partie Nord-Est du diagnostic, symbolisée en vert sur la **planche 2**, qui a été contournée. Malgré le piquetage de l'aménageur, les herbes hautes très denses ont parfois gêné l'appréciation des largeurs de tranchées (**Fig.1**). Ceci explique les quelques débordements des tranchées 13 et 16.



Fig.1 : Vue générale du terrain sous les herbes hautes.
Cliché : V. Vincent.

1.2 Objectifs et méthode mise en œuvre

Le diagnostic s'est déroulé du lundi 3 au vendredi 7 octobre 2011 soit 5 jours de terrain, avec deux archéologues de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) et un chauffeur de l'entreprise TP+. Les conditions climatiques ont été peu contraignantes. Conformément à la prescription du SRA Nord-Pas-de-Calais, le diagnostic a consisté en la réalisation de sondages en tranchées continues, réalisées à l'aide d'une pelle hydraulique de 20 tonnes, munie d'un godet de curage de 2 m de large. 23 tranchées, 6 extensions, 4 sondages profonds et 3 sondages ont pu être effectués, représentant 3160 m² soit 10,4% de la surface totale (Cf. **Annexe 1, 2 et 3**).

Chaque tranchée a fait l'objet d'un relevé systématique à l'échelle 1/50. Étant donné le contexte particulier géomorphologique et pédologique, des logs ont été dessinés dans chacune des tranchées lorsque les informations représentaient un intérêt certain. La venue de Laurent Deschodt, géomorphologue, dès le premier jour nous a permis de définir au mieux les problématiques de cette zone, proche de la motte castrale mise au jour lors du diagnostic de mars 2011.

10 structures ont fait l'objet d'un test manuel ou mécanique. Celles-ci ont ensuite été enregistrées : un cliché, un relevé au 1/20e en plan et coupe et une description précise ont été fait.

Les relevés topographiques ont été dirigés par Marc Canonne (INRAP) au moyen d'un GPS (*Global Positioning System*) référencé en système géodésique, de projection, et d'altitude : RGF93 LAMBERT93 - IGN69.

Le travail de post-fouille s'est partagé entre Viviane Clavel, pour un inventaire sommaire de la céramique gallo-romaine ; Françoise Bostyn pour l'analyse du matériel lithique, et Vaiana Vincent pour le traitement du mobilier (lavage et conditionnement), l'inventaire de la céramique médiévale et moderne, la mise au net des minutes, la rédaction et la mise en page du rapport.

2. CONTEXTES

2.1 Contexte géographique et géologique

« La commune de Carvin se situe dans le département du Pas-de-Calais à 15 km au nord-est de Lens, à 20 km au nord-ouest de Douai et 20 km au sud-ouest de Lille, dans l'ancien bassin minier (**Planche 1**). Elle est implantée sur les abords de la Deûle, canalisée seulement depuis le XVII^e siècle, dans les zones marécageuses. Elle appartient au contact entre la région du Pévèle qui se caractérise par un *substratum* composé d'argiles et de sable du tertiaire, du Mélantais, plateau crayeux du Sénonien et turonien, et de la Gohelle, vaste plaine de craie blanche recouverte par du limon. D'un point de vue géologique, ce territoire se caractérise ici par un *substratum* crayeux du Sénonien (Crétacé) et par des dépôts loessiques du Quaternaire récent. »¹

Le diagnostic de la parcelle adjacente, effectuée en mars 2011, avait déjà montré la présence d'une butte naturelle où est venue s'implanter l'occupation castrale. L'emprise du présent diagnostic semble davantage correspondre à une zone marécageuse qui venait encercler la motte.

2.2 Contexte historique et archéologique

« La commune de Carvin est surtout connue pour son passé néolithique exceptionnel :
-un diagnostic de 2002 dirigé par T. Marcy², sur 72 000 m² sur l'actuel ZAC du château, a révélé dans les anciens marais, des buttes hors d'eau avec des fosses contenant du mobilier daté du Néolithique final (**Planche 3**).

-Ces six fosses vont être fouillées entre 2002 et 2003 par I. Praud révélant un lot céramique et lithique tout à fait remarquable³. A cela s'ajoute la présence de trous de poteaux, formant sans doute un bâtiment de plan rectangulaire, malheureusement hors emprise.

-De manière plus ponctuelle, un diagnostic de L. Michel en 2002 dans la parcelle adjacente n'a fourni qu'un bruit de fond néolithique⁴.

-On peut signaler la fouille d'une enceinte du néolithique moyen II (culture Michelsberg) dans la parcelle sous-jacente en 2008 sous la direction de C. Monchablon, suite à une prescription complémentaire de la fouille de P. Lefèvre de 2007⁵. »⁶

-Le diagnostic de 2011 de la parcelle adjacente à notre diagnostic a également montré quelques traces du Néolithique sous la forme de 6 pièces lithiques, toujours découvertes en position résiduelle dans des structures postérieures mais concentrées globalement dans la partie Nord-Est de la parcelle.

¹ Vincent 2011, p. 12-13

² Marcy 2002

³ Praud 2002

⁴ Michel 2002

⁵ Lefèvre 2007

⁶ Vincent 2011, p. 13

« Les principales découvertes protohistoriques et gallo-romaines sont surtout le fait de la fouille de P. Lefèvre de 2007:

-Cette dernière fouille fait suite à un diagnostic dirigé par G. Prilaux⁷ en 2006, ayant mis en évidence cinq secteurs dont l'occupation s'étale entre la Tène A et l'Antiquité tardive avec la découverte notamment d'un trésor monétaire.

-La fouille de 2007, réduite à trois zones (**Planche 3**), a révélé une ferme indigène de la fin de la Tène moyenne au milieu de la Tène finale avec un enclos, des partitions internes et des habitats sur poteaux en zone 1 ; en zone 2, ce sont un ou deux petits bâtiments associés à plusieurs fosses de la Tène ancienne ainsi qu'un enclos triple, plusieurs habitats et de nombreuses structures de la Tène finale qui ont été mis au jour. Pour la période gallo-romaine, plusieurs fossés parcelaires ont été découverts ainsi qu'un chemin, datés vraisemblablement du Haut-Empire. Au sud de cet ensemble, une série de fosses agricoles et une nécropole à incinération, dont deux caveaux présentent un appareillage en moellons de calcaire et peuvent être datés plus précisément du II^{ème} siècle après J.-C. Enfin, la zone 3 a livré des structures domestiques du Bas-Empire, datées du III^{ème} siècle de notre ère.

Les connaissances du passé gallo-romain de Carvin, avant cette découverte, restaient encore anecdotiques :

-Un diagnostic de D. Gaillard⁸ en 2004 a révélé cinq fossés du Haut-Empire avec très peu de matériel.

-Un diagnostic de J. Lantoine⁹ de la même année, a mis au jour un unique fossé romain en plus d'un réseau de fossé moderne ou contemporain.

-Un diagnostic de J. Rappasse en 2008¹⁰, dans une parcelle située hors ZAC, n'a lui aussi livré qu'un seul fossé avec du matériel romain.

-Des photographies aériennes conservées au SRA Nord-Pas-de-Calais montrent également, non loin de la parcelle diagnostiquée dans ce rapport (cf. **Planche 3**), la présence d'un grand enclos quadrangulaire avec au centre une structure quadrangulaire pouvant s'apparenter à un habitat et une fosse (**Fig. 2**). Un tel plan évoque, là aussi, les périodes protohistoriques ou gallo-romaines. »¹¹



Fig. 2 : Photographie aérienne d'une parcelle à Carvin, document SRA.

-Le diagnostic de 2011 montre aussi une occupation romaine mais de façon beaucoup plus dense que les opérations précédentes. Sa nature est délicate à définir du fait du caractère stratifié du site. Sont apparus des fosses et fossés ainsi qu'une maçonnerie avec une fondation en craie damée d'orientation Nord-Sud. Le matériel semble situer l'ensemble au Haut Empire, avec une plus forte tendance pour le II^e siècle.

« Les découvertes médiévales et modernes sont plus ponctuelles :

-Le diagnostic de L. Michel de 2002, déjà mentionné précédemment, a montré un gros fossé axé est-ouest, médiéval ou moderne, à fonction de drainage ou de structuration de l'espace.

⁷ Prilaux, Durier 2006

⁸ Gaillard, Gustiaux 2004

⁹ Lantoine 2004

¹⁰ Rappasse 2008

¹¹ Vincent 2011, p.14

-Un vaste enclos de 490 m de long pour 280 m de large, composé de larges fossés de 9 à 10 m de large a aussi été détecté sur le diagnostic de G. Prilaux. Son comblement contenait du matériel daté du XVII^{ème} siècle. Il s'agit des limites d'un champ au milieu de terres non défrichées. Cet enclos serait vraisemblablement à mettre en relation avec les possessions du château d'Épinoy. »¹²

-Le diagnostic de la rue du Vieux château a montré la première occupation véritablement structurée médiévale : celle d'une motte castrale. Celle-ci se définit à partir d'un large fossé, et de différents niveaux de sols, associés à des trous de poteaux reflétant la présence de bâtiments en bois, torchis et sols en terre battue. Le matériel semble indiquer une datation située autour du XIII^e siècle. On peut noter également la présence de fosses-dépotoirs à l'extérieur du fossé d'enceinte.

Le XVII^e siècle est marqué par l'abandon et la destruction du château de l'Épinoy : le large fossé d'enceinte est définitivement comblé. Quelques fosses ainsi qu'un fossé datent de cette même période.

3. RÉSULTATS

Le diagnostic de la rue du Moulin a livré en tout 106 structures réparties de manière assez éparse sur l'ensemble de l'emprise. La lecture du terrain a souvent été biaisée par la présence de très nombreux chablis qui ont tous été relevés. On n'en compte pas moins de 139. Certaines structures étaient douteuses quant à leur "nature anthropique" ou non. Dans le doute, elles ont été numérotées et ont fait l'objet d'une description précise. Il convient ainsi d'en tenir compte pour pondérer le nombre de structures. Les chablis sont absents de la partie occidentale du terrain. Ils sont particulièrement nombreux dans la partie centrale de l'emprise, là où les vestiges sont plus rares. Les structures archéologiques semblent se regrouper en trois pôles : une zone ouest rassemblant des indices gallo-romains, médiévaux et modernes, une au sud, avec des vestiges médiévaux et modernes, et une à l'est, avec des fossés et des fosses qui n'ont fourni aucun indice de datation.

On recense seulement trois perturbations contemporaines à mettre sans doute en lien avec les deux guerres mondiales (ST. 8.1, 13.1 et 15.4). Celles-ci prennent la forme de fosses à comblement hétérogène, avec de nombreuses traces métalliques dont un barbelé a pu être identifié. Mis à part ces quelques indices, aucun engin de guerre n'est à signaler.

Les vestiges archéologiques se répartissent en 5 périodes identifiables. On dispose : d'indices de proximité d'une occupation néolithique, d'un parcellaire gallo-romain, de fosses et fossé XIII^e siècle, de comblement de fossé XVI^e siècle, et d'un parcellaire XVII^e-XVIII^e siècle.

3.1 Proximité d'un site Néolithique

Il est délicat de déterminer à proprement parler une occupation Néolithique. La majorité des découvertes de matériel lithique est en position résiduelle dans des structures postérieures, ou dans l'épaisse couche blanche, dont l'origine provient de la mise en eau de la zone, après troncature des terres pour ériger la motte adjacente¹³. Quatre structures ont toutefois livré uniquement du matériel lithique. Le doute est permis quand à leur attribution à la période préhistorique. Il s'agit des structures : 4.5, 4.7, 5.6 et 6.6, toutes reconnues comme des fosses. Les deux premières sont de forme quadrangulaire avec un comblement identique composé de limon très compact homogène gris clair/moyen à l'aspect hydromorphe. Elles semblent appartenir à un ensemble de 4 fosses de formes et comblements identiques, toutes orientées nord-est/sud-ouest et alignées (début de la tranchée 4). Néanmoins, le fait que le fossé gallo-romain 4.1 dispose



Fig.3 : Nucléus à lamelle du Mésolithique, ST 4.7.
Cliché : V. Vincent.

¹² Vincent 2011, p.14

¹³ Etude géomorphologique de L. Deschodt en annexe 7

d'un comblement similaire, et soit en plus en connexion avec l'une de ces fosses (4.3) peut peut-être caractériser ces fosses comme gallo-romaines. La fosse 4.7 a livré un petit nucléus à lamelle caractéristique du Mésolithique (**Fig.3**).

La fosse 5.6 est une fosse ovale, de 70 cm sur 80 cm, à comblement limoneux compact hétérogène à dominante orange légèrement grisée. Y ont été découverts : un petit éclat de débitage et un petit nucléus à éclat, sur silex du crétacé à coloration orangée, ce qui est caractéristique du Néolithique final dans la région. La majorité des silex découverts sur ce site dispose de cette coloration particulière, ce qui en fait un bon marqueur chronologique. La dernière fosse, 6.6, est de forme oblongue, de 1,3 m de long pour 60 cm de large et dispose d'un comblement homogène limoneux gris moyen. Elle est orientée nord-est/sud-ouest et est recoupée par le fossé moderne 6.5. Un éclat retouché en silex crétacé y a été découvert.

Même si rien ne semble véritablement l'attester, on remarque toutefois une concentration des découvertes lithiques dans la partie nord du diagnostic et plus précisément dans sa partie nord-ouest (**Planche 5**). Cette concentration avait déjà été évoquée lors du diagnostic de mars 2011. La proximité d'un site semble se confirmer. D'un point de vue chronologique, l'ensemble du matériel se rapproche davantage de la fouille d'Ivan Praud de 2002-2003, avec des éléments caractéristiques du Néolithique Final. Il faut aussi noter la présence inédite sur Carvin d'éléments mésolithiques avec la découverte du nucléus à lamelles.



Fig.4 : Fragment de hache polie, TR.1, à 35m. Cliché : V. Vincent.

Inventaire du matériel lithique (Communication orale Françoise Bostyn, INRAP)

-**TR.1, à 35m** : 1 fragment de hache polie retaillée et utilisée en percussion, fait dans un matériau indéterminé.

-**ST 1.2** : Fond de grattoir brisé.

-**ST 1.7** : -1 éclat de calcaire

-1 outil en grès : une partie utilisée en percussion ; une autre en polissoir pour le broyage.

-**TR.2, à 15m, dans la terre végétale** : éclat laminaire lustré sans doute utilisé pour le travail des céréales.

-**ST 2.1** : -1 bloc de craie utilisé en percussion à une extrémité.

-1 éclat de craie.

-**ST 4.2** : Percuteur en grès avec traces de factures et de débitages.

-**ST 4.5** : Petit éclat de silex.

-**ST 4.7** : Petit nucléus à lamelle, mésolithique.

-**TR.5, extrémité Nord-Est, dans le niveau blanc** : 2 éclats de silex du crétacé.

-**ST 5.6** : -1 petit nucléus à éclat sur silex du crétacé avec coloration orangée.

-1 petit éclat de débitage.

-**ST 6.6** : 1 éclat de silex du crétacé retouché.

-**TR.7, à 20,70m, dans un chablis** : 1 éclat de silex.

-**ST 18.3** : -1 éclat de débitage en grès.

-1 éclat de silex du crétacé irrégulier.



Fig.5 : Éclat laminaire lustré, TR.2 à 15m dans la terre végétale. Cliché : V. Vincent.

3.2 Les vestiges gallo-romains

Les structures gallo-romaines sont au nombre de sept. Elles se regroupent toutes dans la partie Nord-Ouest de l'emprise à l'exception de la fosse 23.3 située en partie méridionale (**Planche 4**). Quelques fragments de céramique et de *tegulae* ont également été découverts dans des structures postérieures, localisées uniquement dans la partie ouest du diagnostic, c'est-à-dire globalement à gauche du chemin agricole.

Trois fossés ont pu être observés : ST 4.2, 1.2 et 1.3. Les fossés 1.2 et 1.3 sont parallèles et orientés nord-est/sud-ouest. Le premier dispose d'un comblement limoneux homogène gris clair, dans lequel silex et *tegulae* ont été découverts. Le second présente un comblement argilo-limoneux gris moyen compact avec des fragments de *tegulae* et torchis.

Le fossé 4.2 est orienté également nord-est/sud-ouest. Il a été repéré sur au moins une longueur de 12,20 m pour une largeur de 0,72m. Un test à la pelle mécanique a permis d'observer un profil en « V » (**Fig.6**), et une profondeur de 0,30 m. Son comblement est limoneux très compact homogène et gris clair.

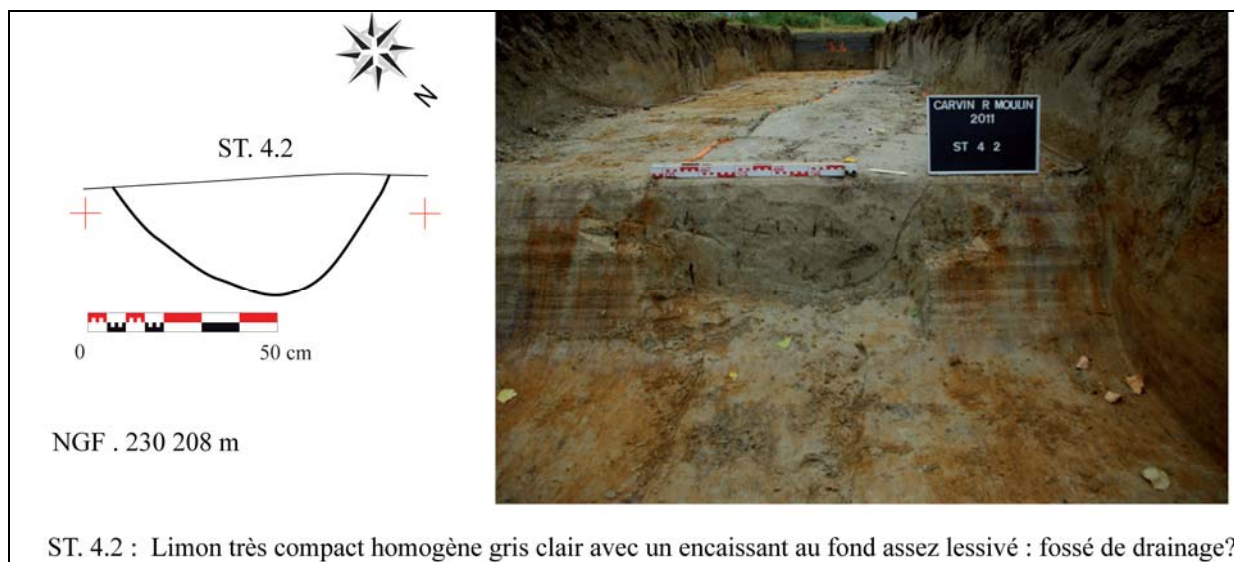


Fig. 6 : Coupe et cliché du fossé 4.2, V. Vincent

Le fossé 4.2 est en contact avec la fosse quadrangulaire 4.3 et dispose strictement du même comblement. La fosse 4.4 présente la même forme en plan et le même remplissage que 4.3, de même que les fosses 4.5, 4.6 et 4.7. La chose a déjà été évoquée dans la partie précédente : l'ensemble de ces structures disposent d'un remplissage identique, on peut donc émettre l'hypothèse qu'elles appartiennent toutes à un même ensemble.

L'extension 2, en tranchée 4 nous a permis d'observer la forme globale et la largeur totale de la fosse 4.6 (**Fig.7**). Celle-ci atteint les dimensions de 5,20 m par 4,1 m. La fosse 4.4 a, quant à elle, fait l'objet d'un test à la pelle mécanique, puis d'un sondage manuel pour tester sa profondeur et ainsi estimer la profondeur moyenne des 5 grandes fosses (**Fig.8**). Elle présente un profil en 2 temps : un bord très évasé puis un surcreusement brut, à fond plat vers le centre de la structure, de 50 cm de profondeur. Le comblement est de deux natures d'un point de vue de la texture et de la couleur. Le limon homogène gris/blanchâtre hydromorphe qu'on retrouve dans chacune des structures adjacentes, représente la couche supérieure ; la couche inférieure se constitue d'un limon argileux hétérogène, gras et compact de couleur gris moyen à foncé avec de nombreuses traces d'oxydation.

Il est délicat de définir une quelconque fonction pour ces fosses contenant très peu de matériel. La nature de leur comblement et leur connexion avec un fossé peut laisser penser à une série de collecteurs.

Le dernier fossé recensé se situe en tranchée 21. Il s'agit de la structure 21.1, dont la longueur visible est de 2 m pour une largeur de 0,40 m. Il est orienté nord-est/sud-ouest et se compose d'un comblement limoneux argileux gris clair/gris moyen peu compact homogène avec quelques inclusions de terre cuite rouge et des charbons millimétriques. Un fragment de panse de pot à col tronconique peut le rapprocher d'une datation III^e siècle de notre ère.



Fig. 7 : Vue du Nord-Ouest de l'extension 2 et de la fosse 4.6. Cliché : V. Vincent

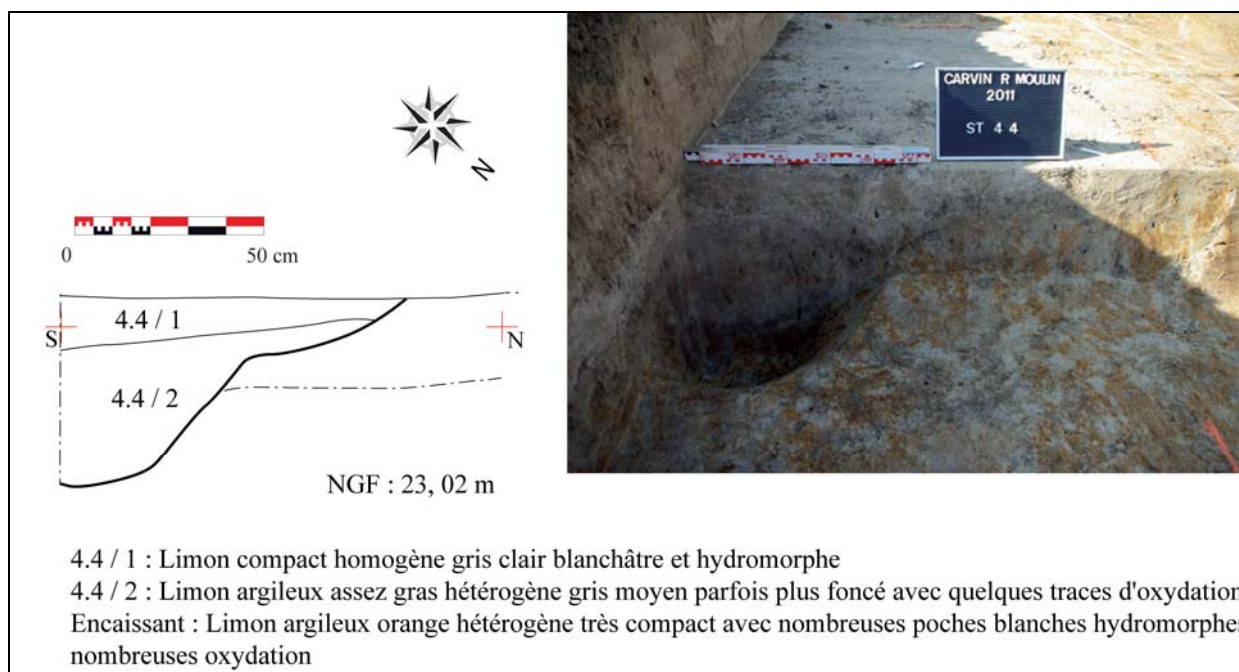


Fig.8 : Coupe et cliché de la fosse 4.4, V. Vincent

Le reste des structures gallo-romaines sont des fosses circulaires : 7.1 et 23.3. Elles sont toutes deux visibles partiellement. La première mesure 1,2 m par 2 m, la seconde 3,1 m par 2,1 m. 7.1 est comblé par une argile collante et compacte homogène gris moyen avec des traces d'oxydation. Deux panses de céramique en commune sombre la rapprochent des contextes gallo-romains. 23.3 présente un comblement limoneux argileux gris sombre très compact, avec une auréole plus claire en pourtour comprenant des fragments d'*imbrices* et *tegulae*.

Les quatre fossés, présentant la même orientation, peuvent décrire les traces d'un ancien réseau parcellaire. Les indices d'occupation gallo-romaine sont tout de même beaucoup moins denses que sur la parcelle adjacente. Le site semble donc se développer plutôt vers le Nord ou l'Ouest. Les

quelques fragments de céramique découverts convergent en tout cas pour une datation du Haut Empire.

Inventaire Céramique gallo-romaine (*Communication orale Viviane Clavel, INRAP*)

- ST 4.2** : 1 panse de pâte modelée, dolium ?
- ST 5.7** : 1 panse de *terra nigra*, Haut Empire
- TR.6, dans le niveau blanc** : 1 panse de modelée avec chamotte rouge, dolium ?
- TR.6, extrémité Sud-Ouest** : 2 panses de modelée à gros dégraissant, Haut Empire.
- ST 21.1** : 1 panse de pot à col tronconique bombé en commune sombre, IIIe ?

3.3 Fosses et fossé XIIIe

Seules trois structures peuvent être rattachées au XIIIe siècle (**Planche 4**). Ont pu être reconnus : deux fossés et une fosse. Aucune forme céramique n'a pu être identifiée dans leur comblement mais des productions très particulières ont été notées : des terres cuites grises sableuses, des terres cuites grises à grosses inclusions ou à inclusions noires les rapprochent fortement des ensembles découverts dans le diagnostic de mars 2011.

Le premier fossé se situe en tranchée 6, il s'agit de la structure 6.9. Orienté nord-est/sud-ouest, il est large de 1,3 m pour une longueur observable d'au moins 2,2 m. Son comblement est limoneux argileux homogène brun/gris moyen. Il est difficilement rattachable à une autre structure alentour.

Le fossé (ou fosse) 16.1 et la fosse 16.2 sont déjà plus contextualisables car ils se trouvent à l'intérieur du fossé d'enceinte de la motte et peuvent donc ainsi être la prolongation de l'occupation du XIIIe repérée dans le diagnostic de mars 2011. 16.2 est de forme ovale avec une longueur de 1,6 m pour une largeur de 0,9 m. Il est comblé par du limon gris moyen avec charbons de bois et céramiques. On y a trouvé également trois fragments en fer provenant sans doute d'un même manche d'un objet indéterminé. Le fossé (ou fosse) 16.1 est large de 2,3 m pour une longueur minimum de 2,2 m. Son comblement est très homogène gris clair de nature limoneux sableux. De même, trois fragments de fer d'une lame courbée ont pu être ramassés dans cette structure.

Ces deux dernières structures peuvent être interprétées comme des fosses dépotoirs. Rappelons aussi que nous nous situons ici dans la partie basse-cour de la motte castrale.

3.4 Des fossés comblés au XVIe siècle

Le XVIe siècle est représenté par 17 structures qui ne forment en réalité que 4 portions de fossés.

Le plus important de ces fossés se constitue des structures 3.1, 4.1, 1.1, 18.4, 19.1, 20.1, 22.1 et 16.5. Celles-ci forment un fossé à contour en U. Sa largeur maximum repérée en tranchée 20 est de 8,3 m. Sa longueur est de 138 m avec des retours d'au moins 50 m. Les complements observés dans les différentes tranchées divergent quelque peu mais on retrouve globalement les mêmes constantes : un comblement argileux parfois plus limoneux, le plus souvent de couleur brun très foncé assez homogène avec de nombreux matériaux de constructions comme des fragments de terres cuites oranges et d'ardoise avec des inclusions de craie et de charbons centimétriques. La céramique découverte se compose : d'écuelles à bandeau en terre cuite rouge glaçurée sur engobe, d'une marmite à lèvres rentrante en terre cuite rouge glaçurée, d'une assiette en terre cuite blanche glaçurée, éléments caractéristiques du XVIe siècle voire du début du XVIIe siècle. Ce fossé, manifestement d'une profondeur importante a été testé en partie par un test à la pelle mécanique en tranchée 4, structure 4.1 (**Planche 6**). Ce sondage a pu au moins permettre de déterminer le profil d'un des bords de ce fossé. La profondeur minimum atteinte est d'1,20 m. Le fossé dispose d'un bord régulier peu évasé. On a pu repérer deux types de comblement : en partie supérieure, un limon très compact brun moyen homogène avec quelques inclusions de terres cuites rouges centimétriques, de rares nodules de craie

centimétriques et quelques charbons millimétriques ; en partie inférieure, une argile homogène très grasse, compacte, brun foncé.

A bien des égards, ce fossé rappelle sans contexte le comblement du premier fossé d'enceinte de la motte castrale qui venait littéralement traverser de part en part la parcelle diagnostiquée en mars. Une telle découverte marquerait en fait la présence d'une enceinte à double fossés, séparés l'un de l'autre par, plus ou moins 25 m. On peut ainsi déterminer, au moins pour sa largeur, l'emprise qu'occupait la motte.

Les structures 17.3, 15.5, 14.1 et 13.4 forment un fossé orienté nord-ouest/sud-est. Ses dimensions observables sont de 4,10 m de largeur (en tranchée 17) pour, au minimum 52 m de long. Les différents comblements observés, dans les quatre tranchées, sont homogènes. Il s'agit d'un comblement limoneux argileux gris foncé parfois plus foncé à teintes brunes. Ce fossé a été testé en partie dans le tronçon numéroté 15.5. Même si le fond n'a pas été atteint pour des raisons évidentes de sécurité, on peut observer une partie de son profil (**Planche 7**). Celui-ci est légèrement évasé avec un ressaut dans le creusement. La profondeur minimum observée est d'1,20 m. Le comblement supérieur est identique à la description précédente. En revanche, on devine un comblement inférieur, composé d'argile très compacte homogène gris-bleuté avec de nombreuses traces d'oxydation. Le matériel découvert se compose d'éléments gallo-romains mais aussi de fragments de briques et tuiles glaçurées, rappelant davantage des contextes modernes.

La **planche 7** permet de voir le bord Ouest du fossé 17.3. Celui-ci vient recouper un ancien fossé 17.2. Il présente un bord peu évasé et un comblement identique à la description précédente. Le fossé 17.2 reste, quant à lui, indéterminé, faute d'éléments datant. Il se compose de deux comblements distincts : un supérieur, composé d'un limon très compact homogène gris moyen avec de nombreuses traces d'oxydation ; un inférieur, constitué d'un limon compact hétérogène gris avec de nombreuses poches blanches et de nombreuses oxydations.

Le reste des fossés est plus fragmentaire. La portion 15.2 est orientée nord-ouest/sud-est, il est donc parallèle au dernier fossé décrit. Celui-ci dispose d'une longueur minimum observable de 2 m pour une largeur de 3,7 m. Son comblement est assez identique à tous les fossés de cette période à savoir un limon argileux un peu gras compact brun moyen homogène avec des fragments de *tegulae*, de rares inclusions de craie centimétriques et de rares charbons millimétriques.

La portion 18.3 a été observée sur une largeur de 5,8 m pour une longueur minimum de 3 m. Elle est orientée nord-est/sud-ouest. Son comblement est limoneux argileux très collant brun foncé avec quelques inclusions de terres cuites architecturales rouges (briques) et de rares craies centimétriques. Un mobilier très hétérogène y a été découvert. L'artefact le plus récent est un fond de céramique en terre cuite rouge glaçurée, ce qui le rapproche de l'ensemble XVIIe.

Le fossé ou fosse 16.4 a été observé sur une longueur de 2,5 m pour une largeur de 2,3 m. Son comblement diverge sensiblement du reste des structures. Il s'agit d'un limon argileux homogène gris clair dans lequel ont été trouvés 3 fragments de fer et une tuile en terre cuite grise. Sa fonction reste indéterminée.

L'abandon du fossé d'enceinte repéré dans la parcelle contigüe était situé davantage au XVIIe siècle. Il n'est pas impossible qu'il en soit de même pour le second fossé mais la rareté du mobilier empêche toute précision. Quoiqu'il en soit le comblement de ces structures est moderne.

3.5 Un parcellaire moderne

Six structures (4.10, 5.7, 6.5, 7.2, 1.7 et 18.2) forment un unique et même fossé. Beaucoup de mobilier résiduel a été découvert, au sein de celles-ci, mais également des tuiles et des briques surcuites, indices d'une datation moderne des XVIIe-XVIIIe. La forme en plan de ce fossé représente un « L », de 65 m sur 33 m. Sa largeur varie entre 3,1 m et 6,4 m. Ses différents comblements sont parfaitement identiques et se constituent de limon argileux très compact, brun foncé avec de rares

inclusions de craie et de charbon millimétriques avec parfois des fragments de *tegulae*. Son orientation est double : nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest. Il reprend en grande partie la forme de la parcelle ZL 457 et semble ainsi être un ancien fossé de limite de parcelles.

3.6 Des vestiges qui restent indatés

Les vestiges découverts dans toute la partie Est restent indatés. Des fossés se dessinent dans les tranchées 2, 10 et 11. Seule la portion 2.1, ayant livré une panse de terre cuite grise et un fragment de brique peut éventuellement se rattacher à la période du XVI^e siècle. Du fait du manque de matériel, des tests ont été effectués dans cette zone dans le but de définir chronologiquement l'ensemble de ces structures.

La fosse 10.4, de forme ovale, de 1 m par 0,80 m pour une profondeur de 0,24 m, est orientée nord/sud (**Fig.9**). Elle dispose d'un profil en cuvette et présente un comblement limoneux argileux homogène gris moyen compact avec quelques oxydations.

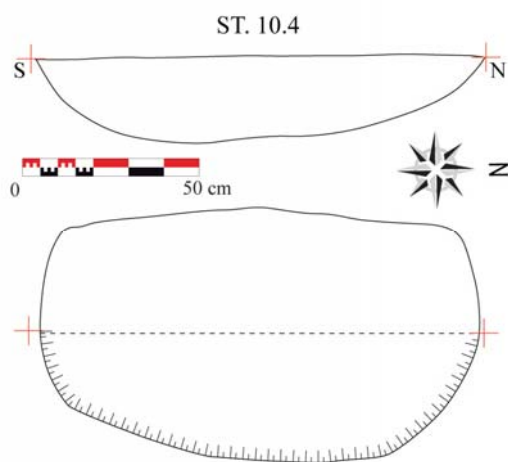


Fig. 9 : Coupe et cliché de la fosse 10.4, V. Vincent.

Le trou de poteau circulaire 10.12, aligné avec les trous de poteaux supposés 10.13 et 10.14, a fait l'objet d'un test manuel (**Fig.10**). Celui-ci révéla une très faible profondeur, soit 14 cm, pour un comblement limoneux argileux très compact homogène gris moyen/gris très foncé homogène avec de rares charbons centimétriques. Le test n'a pas été probant, et la présence d'un poteau loin d'être avérée. L'extension 5 nous a permis de voir si l'alignement se poursuivait ou non. Ces trois anomalies semblent en fait non anthropiques, mais seraient le fait de perturbations végétales.

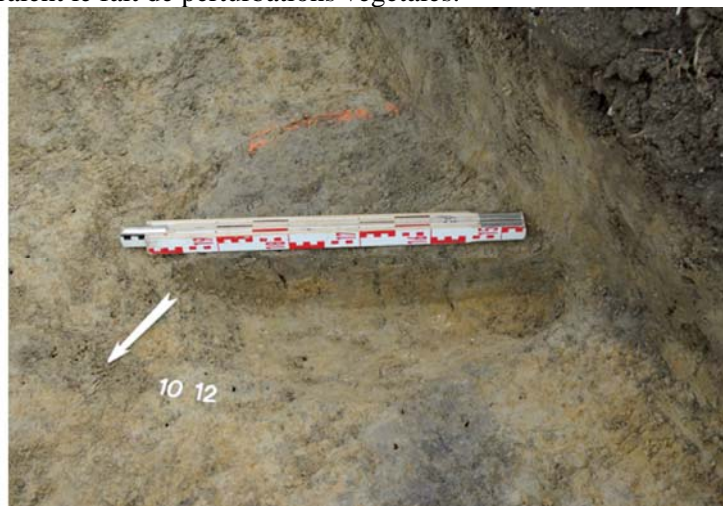
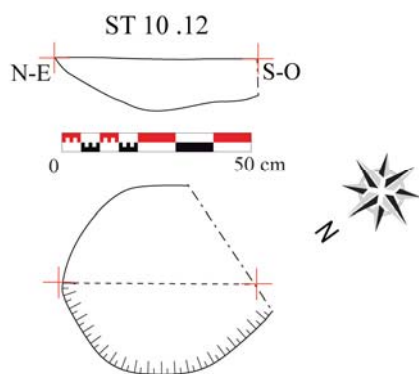


Fig. 10 : Coupe et cliché de la fosse 10.12, V. Vincent.

Une extension (EXT.6) et un sondage (SD.1) ont permis de tester le fossé 11.3 (**Fig.11**). Celui-ci mesure 5,6 m de long pour une largeur moyenne de 0,6 m. La coupe du sondage indique qu'il est recoupé par une fosse (11.3 /1) comblée d'une argile brune compacte. Celle-ci fait 0,52 m de large pour une profondeur de 0,26 m et dispose d'un profil en « V ». Le fossé mesure ici 1,2 m pour une profondeur de 0,24 m. Il dispose d'un profil à bords légèrement évasés et d'un fond plat. Son comblement se compose d'une argile grise avec de rares poches de limon argileux orange. Encore une fois, aucun matériel n'a été découvert.

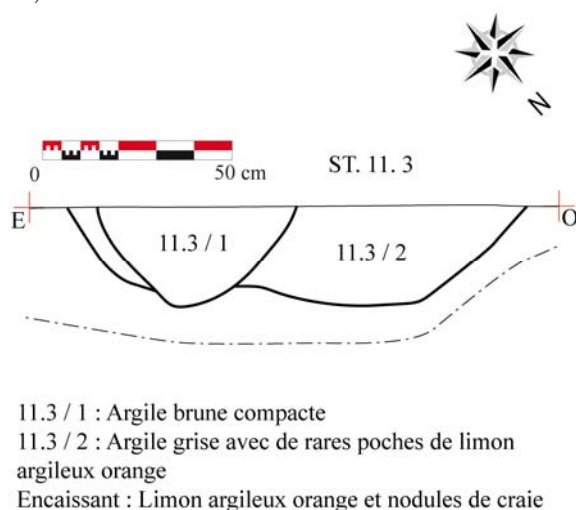


Fig. 11 : Coupe et cliché de la fosse 11.3, V. Vincent.

Dans la zone centrale du diagnostic, la fosse 8.2 a également fait l'objet d'un test manuel (**Fig.12**). Celle-ci de forme ovale, mesure 1,16 m sur 1,02 m pour une profondeur de 0,28 m. Son comblement est limoneux argileux très collant homogène gris foncé/bleuté avec des traces d'oxydation. Son profil présente un bord évasé et un fond irrégulier. La partie sud semble légèrement surcreusée.

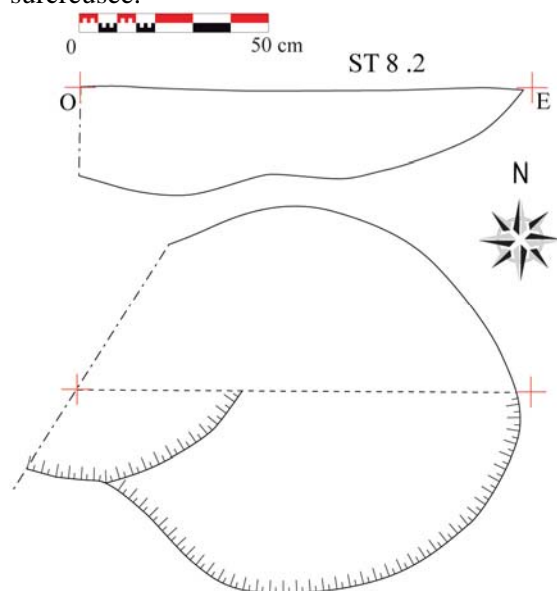


Fig. 12 : Coupe et cliché de la fosse 8.2, V. Vincent.

Le fossé 16.3, situé en tranchée 16, n'a également fourni aucun indice chronologique. Il est large de 0,80 m et long au minimum de 2,2 m, pour une profondeur de 0,64 m et est orienté nord-ouest/sud-est. On observe trois types de comblement différents :

-16.3/1 : en partie supérieure, un limon argileux gris moyen avec des poches blanchâtres et de nombreuses traces d'oxydation.

-16.3/2 : en partie centrale, indiquant sans doute un re-creusement du fossé, un comblement argileux brun très compact, parfois à tonalité plus grise avec de nombreuses oxydations.

-16.3/3 : en comblement inférieur, un limon argileux gris moyen homogène très compact avec de nombreuses oxydations.

Même si son comblement le rapprocherait davantage de ceux correspondant à la période gallo-romaine, l'absence de mobilier nous empêche de conclure.

Même si elles n'ont pu être rattachées à aucune période, ces structures indiquent tout de même la présence d'un réseau fossoyé avéré, et de vestiges tournés davantage vers une activité agro-pastorale avec la présence de quelques fosses ne livrant aucun mobilier. Leurs différentes orientations n'aident pas non plus à une précision chronologique.

4. CONCLUSION

Le diagnostic de la rue du Moulin à Carvin a livré un nombre conséquent d'anomalies se répartissant entre chablis (139) et structures anthropiques (106). Quatre phases chronologiques ont pu être déterminées :

-un nombreux matériel lithique (18 pièces) caractéristique du Néolithique Final a été découvert uniquement dans la partie Nord-Ouest de l'emprise du diagnostic. Le matériel majoritairement trouvé en position résiduelle dans des structures postérieures semble toutefois indiquer la présence, déjà ressentie lors de l'opération sur la parcelle adjacente, d'un site Néolithique à proximité.

-quatre fossés et deux fosses ont été reconnus comme gallo-romains à partir d'une céramique datée du Haut-Empire. Les fossés disposent tous de la même orientation et semblent décrire un ancien réseau parcellaire. L'occupation est ici beaucoup moins dense que les vestiges découverts dans la parcelle de la rue du Vieux Château et semble correspondre davantage à la partie agraire de cette occupation. En revanche, la concordance chronologique semble avérée.

-deux fosses et un fossé ont livré un matériel céramique attribuable au XIIIe siècle. Les deux fosses sont situées dans la partie interne de l'enceinte castrale et peuvent donc correspondre à la continuité des vestiges mis au jour lors du diagnostic réalisé en mars, qui avaient révélé une partie de la basse-cour de la motte de Carvin.

-quatre fossés ont un comblement daté du début de l'époque moderne à savoir le XVIe siècle. Le plus grand d'entre eux, à plan en « U », correspond en fait au second fossé d'enceinte de la motte castrale. La motte disposait ainsi d'un enclos à double fossé (le premier ayant été reconnu lors du diagnostic de mars 2011). Les trois autres fossés semblent préfigurer un parcellaire abandonné au XVIe siècle.

-Un autre fossé, davantage daté du XVIIe siècle (de part des briques surcuites à teintes rosacé-violet), forme également une limite de parcelle : il vient complètement épouser la forme de la parcelle ZL 457.

-Une partie des vestiges restent indatés. Ils se composent pour la plupart de fosses et fossés, semblant constituer des tronçons de parcellaires. Malgré le test de quelques structures, aucun matériel n'est à signaler. Ni leur comblement, ni leur orientation ne fournissent un quelconque indice. Ils semblent refléter un contexte agricole et non un habitat ou une quelconque autre activité.

ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES TRANCHÉES

N°	parcelle	orientation	Longueur (en m)	largeur (en m)	surface en m2	profondeur max (en m)
TR.1	ZL 457 / 054	O / E	138	2	302,65	0,6
TR.2	ZL 164	O / E	100	2	220,32	0,9
TR.3	ZL 455	S-O / N-E	20	2	43,39	0,9
TR.4	ZL 457 / ZL 054	S-O / N-E	99,7	2	218,56	1,3
TR.5	ZL 457 / ZL 055	S-O / N-E	31,8	2	179,21	1,1
TR.6	ZL 457 / ZL 056	S-O / N-E	73	2	160,23	0,7
TR.7	ZL 457 / ZL 057	S-O / N-E	61,3	2	134,95	0,9
TR.8	ZL 054	S-O / N-E	34	2	74,77	0,4
TR.9	ZL 164	O / E	62	2	136,99	0,7
TR.10	ZL 164	O / E	121,4	2	267,06	0,6
TR.11	ZL 164	N-O / S-E	57,8	2	127,04	0,7
TR.12	ZL 172 / ZL 164	O / E	54	2	119,05	0,8
TR.13	ZL 176 / ZL 175	O / E	64,5	2	141,42	0,8
TR.14	ZL 175	N-O / S-E	12	2	27,6	0,8
TR.15	ZL 178 / ZL 177	S-O / N-E	47	2	102,73	0,7
TR.16	ZL 181 / ZL 177	S-O / N-E	66	2	144,82	1,3
TR.17	ZL 177	S-O / N-E	27	2	60,03	0,6
TR.18	ZL 054/ ZL 457	O / E	117	2	257,14	0,9
TR.19	ZL 457 / ZL 054	O / E	31	2	67,94	0,9
TR.19'	ZL 457 / ZL 055	O / E	4	2	8,42	0,9
TR.20	ZL 054	S-O / N-E	17,4	2	35,24	0,6
TR.21	ZL 054	O / E	55,7	2	122,64	0,6
TR.22	ZL 054	N-O / S-E	14	2	30,62	0,7
TR.22'	ZL 054	S-O / N-E	6	2	13,73	0,7
TR.23	ZL 054	N-O / S-E	44	2	96,01	0,6

ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES EXTENSIONS

N°	tranchée	Longueur (en m)	largeur (en m)	surface en m2
Ext.1	TR.3	3,2	1,8	5,76
Ext.2	TR.4	5,9	2,9	17,11
Ext.3	TR.4	2,8	2,5	7
Ext.4	TR.5	5,2	2	10,4
Ext.5	TR.10	6	2,9	17,4
Ext.6	TR.11	3,7	2,7	9,99

ANNEXE 3 : INVENTAIRE DES SONDAGES

N°	Tranchée	Longueur (en m)	largeur (en m)	surface en m2	profondeur max (en m)
SDP.1	TR.2	4,48	2	8,96	3,6
SDP.2	TR.3	3,9	2	7,8	2,8
SDP.3	TR.3	4,4	2	8,8	2
SDP.4	TR.19	4,3	2	8,6	1,9
SD.1	TR.11	2,2	1,7	3,74	0,4
SD.2	TR.15	3,3	2	6,6	1,3
SD.3	TR.16	2,3	2	4,6	1,2

ANNEXE 4 : INVENTAIRE DES COUPES

N° coupe	Format	Support	échelle	Sujet
A	A4	millimétré	1/20e	Fossé ST. 4.1
B	A4	millimétré	1/20e	Fossé ST. 4.2
C	A4	millimétré	1/20e	Fossé ST 4.4
D	A3	millimétré	1/20e	Fossé ST. 15.5
E	A3	millimétré	1/20e	Fossé ST 16.3
F	A3	millimétré	1/20e	Coupe ST 17.2 et 17.3
G	A3	millimétré	1/20e	Coupe et plan ST 10.4
H	A3	millimétré	1/20e	Coupe et plan ST 8.2
I	A3	millimétré	1/20e	Coupe et plan ST 10.12
J	A4	millimétré	1/20e	Coupe ST 11.3

ANNEXE 5 : INVENTAIRE DES STRUCTURES

TR.	N°	interprétation	description	dimension (visible en m)	orientation	mobilier	datation
1	1.1	Fossé	Comblement argileux brun foncé très compact et plastique, homogène avec des fragments et des inclusions de terres cuites oranges, des fragments d'ardoise et de craie.	3,3 x 2,6	N-W/S-E	lithique	XVIIe
1	1.2	Fossé	Comblement limoneux homogène gris clair avec silex et tegulae.	3,4 x 1	N-E/S-W	TCA, lithique	gallo-romain
1	1.3	Fossé	Comblement argilo-limoneux gris moyen compact avec fragments de tegulae et torchis.	2,7 x 2,9	N-E/S-W	TCA, faune	gallo-romain
1	1.4	Fosse, Chablis?	Comblement gris clair limoneux hétéro avec des petites poches hydromorphes blanches et de nombreuses traces d'oxydation en pourtour.	1,2 x 0,6	-	-	-
1	1.5	Fosse oblongue	Comblement très hétérogène brun foncé en pourtour avec de nombreuses traces d'oxydation et gris clair au centre.	1,1 x 0,5	N-W/S-E	-	-
1	1.6	Fossé	Comblement argilo-limoneux brun-gris moyen avec de rares charbons millimétriques et quelques poches plus claires (très grises)	3,2 x 2,8	N-E/S-W	lithique, faune	-
1	1.7	Fossé	Comblement argileux très compact gris foncé avec de rares inclusions de calcaire et charbons millimétriques.	6,4 x 2	N-E/S-W	TCA, lithique	moderne
2	2.1	Fossé	Comblement argilo-limoneux assez plastique brun-gris foncé avec quelques fragments et inclusions millimétriques de terre cuite rouge, le tout est homogène.	0,4 x 2	N-E/S-W	céramique, TCA, lithique	médiéval
2	2.2	Fossé	Comblement argilo-limoneux brun foncé collant homogène.	1,8 x 2	N-E/S-W	-	-
3	3.1	Fossé/Fosse?	Comblement argileux de couleur brun foncé homogène, plastique compact avec de nombreux fragments de tegulae mêlés à de la céramique moderne. Fond de structure non atteint. A 2,40 m, changement de comblement: Argile noir/bleue organique feuilletée avec du limon jaune.	20 x 2	-	céramique, métal, TCA, lithique	XVIIe
4	4.1	Fossé	Comblement limoneux très compact brun moyen homogène avec quelques inclusions de terres cuites rouges centimétriques, de rares craies centimétriques et quelques charbons millimétriques.	2,66 x 2	N-W/S-E	-	XVIIe
4	4.2	Fossé	Comblement limoneux très compact homogène gris clair.	0,72 x 12,2	N-E/S-W	céramique, lithique	gallo-romain : Haut-Empire

4	4.3	Fosse quadrangulaire	Comblement limoneux gris clair homogène avec des poches plus blanchâtres, type lessivage. Collecteur?	4,3 x 1,4	N-E/S-W	-	-
4	4.4	Fosse quadrangulaire	Comblement limoneux compact homogène gris clair/blanchâtre : hydromorphe.	8,2 x 1,2	N-E/S-W	-	-
4	4.5	Fosse quadrangulaire	Limoneux très compact homogène gris clair/moyen à l'aspect hydromorphe.	4,9 x 1,1	N-E/S-W	lithique	-
4	4.6	Fosse quadrangulaire	Limoneux très compact homogène gris clair/moyen à l'aspect hydromorphe.	5,2 x 3,9	N-E/S-W	-	-
4	4.7	Fosse quadrangulaire	Limoneux très compact homogène gris clair/moyen à l'aspect hydromorphe.	2,8 x 0,9	N-E/S-W	lithique	-
4	4.8	Fossé	Comblement limoneux très compact argileux gris clair blanchâtre.	2 x 0,5	N-W/S-E	-	-
4	4.9	Fossé/sablère?	Comblement limoneux argileux compact homogène gris moyen/clair avec nombreuses traces d'oxydation.	4,7 x 0,9	N-E/S-W	-	-
4	4.10	Fossé	Comblement très argileux brun foncé, plus limoneux en partie inférieure.	3,4 x 2,2	N/S	céramique, TCA	moderne
5	5.1	Fossé	Comblement limoneux homogène gris moyen avec quelques charbons millimétriques et des traces d'oxydation.	3,3 x 1,4	E/W	-	-
5	5.2	Fosse ovale	Comblement limoneux compact homogène gris moyen avec de nombreuses traces d'oxydation d'où une couleur tirant sur l'orange.	2,4 x 0,6	-	-	-
5	5.3	Fossé	Comblement limoneux compact homogène brun clair avec nombreuses poches blanches et quelques traces d'oxydation.	2 x 1,6	N-W/S-E	-	-
5	5.4	Fossé	Comblement gris/blanc homogène limoneux compact avec de rares charbons millimétriques et de nombreuses oxydations.	2,8 x 0,7	E/W	-	-
5	5.5	Fosse quadrangulaire	Double comblement : en partie Est, limon compact homogène gris clair; en partie Ouest, limon argileux très compact brun foncé hétérogène parfois plus clair et très plastique.	3,8 x 1,8	N/S	-	-
5	5.6	Fosse ovale	Comblement limoneux compact hétérogène à dominante orange légèrement grisée.	0,7 x 0,8	-	lithique	-
5	5.7	Fossé	Comblement argileux brun foncé avec nombreux fragments de tegulae.	3,1 x 1,9	N/S	céramique, TCA	moderne

5	5.8	Trou de poteau ovale	Comblement gris clair/moyen homogène avec des traces d'oxydation en pourtour.	0,5 x 0,4	-	-	-
6	6.1	Fossé	Comblement hétérogène limoneux argileux très gras et compact, gris moyen avec nombreuses oxydations parfois plus limoneux avec de grosses traces blanches issues de la couche supérieure.	3 x 2,2	N-W/S-E	-	-
6	6.2	Fosse oblongue	Comblement gris clair à poches blanches avec traces d'oxydation.	2,6 x 0,3	N-E/S-W	-	-
6	6.3	Fosse/TP quadrangulaire	Comblement gris clair à poches blanches avec traces d'oxydation.	0,6 x 0,2	-	-	-
6	6.4	Fossé	Comblement limoneux blanc/gris clair homogène compact avec quelques traces d'oxydation.	4,7 x 0,5	N-E/S-W	-	-
6	6.5	Fossé	Comblement limoneux argileux brun foncé avec de rares inclusions de craté millimétriques.	4,5 x 2	N/S	-	moderne
6	6.6	Fosse oblongue	Comblement homogène limoneux gris moyen.	1,3 x 0,6	N-E/S-W	lithique	-
6	6.7	Fossé	Comblement limoneux argileux gris moyen homogène avec des traces d'oxydation.	2,6 x 0,5	N-E/S-W	-	-
6	6.8	Fossé	Comblement limoneux argileux gris moyen homogène avec des traces d'oxydation.	2,1 x 0,7	N-W/S-E	-	-
6	6.9	Fossé	Comblement limoneux argileux homogène brun/gris moyen.	2,2 x 1,3	N-E/S-W	céramique	XIIIe
7	7.1	Fosse circulaire	Comblement argileux collant homogène compact gris moyen avec traces d'oxydation.	1,2 x 2	-	céramique	gallo-romain
7	7.2	Fossé	Comblement limoneux argileux brun foncé avec de rares inclusions de craté millimétriques.	4,3 x 2	N/S	métal, TCA	moderne
7	7.3	Fossé	Comblement limoneux argileux gris moyen homogène avec des traces d'oxydation.	2,1 x 0,6	N-W/S-E	-	-
8	8.1	Fossé	Comblement limoneux argileux gris foncé bleuté avec de nombreux fragments de fer (barbelé?)	2,1 x 1	N-W/S-E	-	contemporaine
8	8.2	Fosse circulaire	Comblement limoneux argileux très collant homogène gris foncé/bleuté avec des traces d'oxydation.	1,1	-	-	-
8	8.3	Fossé	Comblement limoneux argileux gris moyen homogène avec de rares charbons centimétriques et une zone avec de nombreux charbons et des fragments de terres rubéfiées.	3 x 0,4	N-S	-	-
8	8.4	Fossé	Comblement limoneux argileux très gras et collant brun/gris foncé homogène compact.	5,2 x 2,5	E/W	-	-

9	9.1	Fosse oblongue	Comblement limoneux argileux gris hétérogène collant compact avec quelques inclusions de craies centimétriques et des traces d'oxydation.	2,3 x 1,3	E/W	-	-
9	9.2	Fossé	Comblement homogène gris moyen limoneux argileux collant.	3,5 x 1,5	N-W/S-E	-	-
9	9.3	Fossé	Comblement homogène limoneux argileux gris moyen homogène.	3,7 x 0,6	N-W/S-E	-	-
10	10.1	Fossé	Comblement gris moyen homogène limoneux argileux collant et compact.	2,5 x 0,6	N-E/S-W	-	-
10	10.2	Fossé	Comblement gris moyen homogène limoneux argileux collant et compact.	2,5 x 0,6	N-E/S-W	-	-
10	10.3	Fosse circulaire	Comblement limoneux argileux gris moyen compact avec quelques oxydations.	1,3 x 0,5	-	-	-
10	10.4	Fosse quadrangulaire	Comblement limoneux argileux gris moyen compact avec quelques oxydations.	1 x 0,8	N/S	-	-
10	10.5	Fosse ovale	Comblement limoneux argileux gris moyen compact avec quelques oxydations.	0,9 x 0,9	-	-	-
10	10.6	Fosse oblongue	Comblement limoneux argileux gris moyen compact avec quelques oxydations.	2,2 x 1,2	N-W/S-E	-	-
10	10.7	Fosse bilobée	Comblement limoneux argileux gris moyen compact avec quelques oxydations.	1,6 x 0,8	-	-	-
10	10.8	Fossé	Comblement limoneux argileux gris moyen compact avec quelques oxydations.	2,1 x 0,5	N-E/S-W	-	-
10	10.9	Fossé	Comblement argileux limoneux très compact brun foncé/gris avec de rares inclusions de craie.	2 x 1,8	N/S	TCA	-
10	10.10	Fosse oblongue	Comblement limoneux peu compact brun/gris très foncé homogène avec de rares charbons centimétriques.	1,9 x 0,6	-	-	-
10	10.11	Fossé	Comblement limoneux argileux compact homogène gris/brun foncé.	2,1 x 0,9	N/S	-	-
10	10.12	Trou de poteau circulaire	Comblement limoneux argileux très compact homogène gris moyen/gris très foncé homogène avec de rares charbons centimétriques.	0,6	-	-	-
10	10.13	Trou de poteau quadrangulaire arrondi	Comblement gris clair hétérogène avec de nombreuses poches de T.N.	0,6 x 0,4	-	-	-

10	10.14	Trou de poteau circulaire	Comblement limoneux argileux très compact homogène gris foncé avec oxydations.	0,6	-	-	-
10	10.15	Trou de poteau circulaire	Comblement limoneux argileux gris/gris moyen compact avec nombreuses oxydations.	0,5	-	-	-
11	11.1	Fossé	Comblement limoneux argileux compact gris homogène gris foncé/bleuté avec de nombreuses oxydations.	2,1 x 0,6	N-E/S-W	-	-
11	11.2	Fosse quadrangulaire	Comblement limoneux argileux compact gris homogène gris foncé/bleuté avec de nombreuses oxydations.	1,8 x 1,3	N-E/S-W	-	-
11	11.3	Fossé	Comblement gris moyen homogène limoneux argileux collant et compact.	2 x 0,7	N-E/S-W	-	-
11	11.4	Fossé	Comblement gris moyen homogène limoneux argileux collant et compact.	2 x 0,6	N-E/S-W	-	-
11	11.5	Fossé	Comblement argileux limoneux très compact brun foncé/gris avec de rares inclusions de craie.	2,1 x 1,2	N/S	-	-
12	12.1	Fosse oblongue	Comblement argileux gris sombre.	1,9 x 1,2	N-E/S-W	-	-
12	12.2	Fosse oblongue	Comblement limoneux argileux gris moyen peu compact.	2,2 x 0,3	N-E/S-W	-	-
12	12.3	Fossé	Comblement limoneux argileux gris moyen homogène.	2,6 x 0,7	N-W/S-E	-	-
12	12.4	Fosse oblongue	Comblement limoneux argileux gris foncé/noir très homogène.	2 x 0,6	N-E/S-W	-	-
12	12.5	Fosse oblongue	Comblement limoneux argileux gris moyen oxydé.	2,7 x 0,8	N-E/S-W	-	-
13	13.1	Fossé	Comblement limoneux argileux compact brun/gris foncé avec nombreuses ferrailles.	3 x 2,6	N-W/S-E	-	contemporain?
13	13.2	Fosse oblongue	Comblement limoneux argileux gris clair hétérogène compact.	2,4 x 1,1	N-W/S-E	-	-
13	13.3	Trou de poteau circulaire	Comblement limoneux argileux gris moyen homogène.	0,8 x 0,5	-	-	-
13	13.4	Fossé	Comblement limoneux argileux compact brun/gris foncé.	6,2 x 3	N-W/S-E	céramique, TCA	moderne : XVIe
13	13.5	Fossé	Comblement limoneux homogène gris clair.	1,7 x 1	N-W/S-E	-	-
14	14.1	Fossé	Continuité de 13.4 à comblement identique.	6,5 x 3,2	N-W/S-E	-	-
15	15.1	Fosse ovale	Comblement hétérogène gris clair à poches foncées ou oranges avec de nombreux cailloux (grès).	1,3 x 0,7	N-W/S-E	-	-
15	15.2	Fossé	Comblement limoneux argileux un peu gris compact brun moyen homogène avec fragments de tegulae, rares inclusions de craie centimétriques et rares charbons millimétriques.	3,7 x 2	N-W/S-E	TCA	moderne : XVIe

15	15.3	Fosse ovale	Comblement très argileux compact homogène gris clair bleuté avec des traces d'oxydation et de rares charbons millimétriques.	0,7 x 0,4	-	-	-
15	15.4	Fosse quadrangulaire	Comblement limoneux homogène gris moyen avec fil de barbelé de fer.	1,4 x 0,3	N-W/S-E	-	contemporain
15	15.5	Fossé	Comblement limoneux argileux gris foncé en périphérie et au centre argileux et plus brun.	4,3 x 2,1	N-W/S-E	TCA	moderne : XVIe
16	16.1	Fossé	Comblement limoneux sableux gris clair.	2,2 x 2,3	N-W/S-E	céramique, métal	XIIIe
16	16.2	Fosse ovale	Comblement limoneux gris moyen avec charbons de bois et céramiques.	1,6 x 0,9	-	céramique, métal	XIIIe
16	16.3	Fossé	Comblement limoneux argileux gris clair.	2,2 x 0,8	N-W/S-E	-	-
16	16.4	Fossé	Comblement limoneux argileux gris clair.	2,5 x 2,3	N-W/S-E	métal, TCA	XVIe
16	16.5	Fossé	Comblement limoneux brun homogène. Fossé parcellaire?	31,2 x 4,5	N/S	céramique	XVIIe
16	16.6	Fosse	Comblement limoneux argileux gris clair avec charbons de bois. Fosse douteuse.	0,9 x 0,7	N-W/S-E	-	-
17	17.1	Fossé	Comblement limoneux argileux jaune moucheté et strié de rouille. Il est recoupé par 17.2.	3,3 x 2,2	N-W/S-E	céramique	ind.
17	17.2	Fossé	Comblement limoneux argileux gris.	2,2 x 1,1	N-W/S-E	-	-
17	17.3	Fossé	Comblement limoneux argileux gris à poches plus argileuses et plus organiques.	4,1 x 2	N-W/S-E	-	moderne : XVIe
18	18.1	Fossé	Comblement limoneux argileux compact gris moyen avec des traces d'oxydation.	2,7 x 0,4	N-E/S-W	-	-
18	18.2	Fossé	Comblement limoneux argileux très compact brun/gris foncé avec quelques charbons millimétriques.	5,2 x 2,2	N-E/S-W	-	moderne
18	18.3	Fossé de drainage?	Comblement limoneux argileux très collant brun foncé avec quelques terres cuites architecturales rouges (briques) et de rares craies centimétriques.	5,8 x 3	N-E/S-W	céramique, TCA, lithique	moderne
18	18.4	Fossé	Comblement limoneux argileux gras brun foncé homogène avec de rares inclusions de craies centimétriques.	3 x 2,8	N-W/S-E	céramique	moderne : XVIe
18	18.5	Fossé	Comblement limoneux poudreux peu compact homogène gris clair/blanchâtre.	2 x 1,1	N/S	-	-
18	18.6	Fossé	Comblement limoneux argileux homogène gris clair/bleuté avec de nombreuses oxydations.	2 x 0,6	N/S	-	-

19	19.1	Fossé	Comblement limoneux argileux homogène brun foncé avec quelques inclusions de terres cuites architecturales rouges. En début de tranchée, texture grasse et couleur brune avec nombreux fragments de tuiles et bouteilles contemporaines, peut-être lié à la construction de l'hôtel adjacent.	25 x 2	-	céramique, TCA	moderne : XVIe et contemporain
20	20.1	Fossé	Comblement argileux limoneux homogène gris moyen/brun avec des traces d'oxydation, des charbons et de la craie millimétrique.	8,3 x 2,1	N-W/S-E	-	moderne : XVIe
21	21.1	Fossé	Comblement limoneux argileux gris clair/gris moyen peu compact homogène avec quelques inclusions de terres cuites rouges et des charbons millimétriques.	2 x 0,4	N-E/S-W	céramique	gallo-romain : IIIe?
22	22.1	Fossé	Comblement argileux limoneux homogène gris moyen/brun avec des traces d'oxydation, des charbons et de la craie millimétrique.	14 x 2	N-W/S-E	-	moderne : XVIe
23	23.1	Fosse oblongue	Comblement limoneux argileux brun compact avec présence de tegulae.	1,5 x 0,5	N-E/S-W	-	-
23	23.2	Fosse?	Poche charbonneuse dans chablis douteuse.	0,3 x 0,5	-	-	-
23	23.3	Fosse circulaire	Comblement limoneux argileux gris sombre très compact, avec auréole plus claire en pourtour.	3,1 x 2,1	-	TCA	gallo-romain

ANNEXE 6 : INVENTAIRE DU MOBILIER

TR.	ST.	Céramique gallo-romaine	Céramique méd./mod.	Métal	Verre	TCA	lithique	Faune
1	niv. blanc à 39m					2 tuiles et 2 silex		
1	1.1						1 fragment d'ardoise	
1	1.2					1 tegula	1 silex	
1	1.3					1 fragment de torchis brûlé et 1 fragment de tuile		2 fragments
1	1.6						1 bloc de craie	3 fragments
1	1.7					3 tuiles dont une moderne	1 fragment de grès et 1 de calcaire	
2	TV à 15m						1 silex	
2	2.1		1 panse de TCG			1 fragment de brique	2 fragments de calcaire	
3	3.1 niv. Sup	2 panses de commune sombre		1 crochet en fer		1 tegula		
3	3.1		TCR: 2 panses; TCR-gl/eng: 1 lèvre; TCG: 3 panses; TCB: 1 fond et une lèvre; TCR-gl: 1 fond et 1 lèvre. 3 ind.: 1 écuelle à bandeau en TCR-gl/eng, 1 marmite à lèvre rentrante en TCR-gl et 1 lèvre d'assiette en TCB-gl	1 plaque en fer		7 tuiles à glaçure et 2 fragments de brique	2 fragments d'ardoise	
4	4.2	1 panse de modelée: dolium?					1 grès avec traces de percussion	
4	4.5						1 silex	

TR.	ST.	Céramique gallo-romaine	Céramique méd./mod.	Métal	Verre	TCA	lithique	Faune
4	4.7						1 silex	
4	4.10		1 élément de préhension en terre cuite rose glaçurée et lèvre de cruche			1 fragment de brique et 1 tuile		
5	chablis						2 silex	
5	niv. Blanc	1 panse de commune sombre						
5	niv. Blanc extr. N-E						2 silex	
5	niv. Blanc à 52 m		1 lèvre de bassin en TCG à pâte lessivée					
5	5.6						2 silex	
5	5.7	1 panse de terra nigra : Haut empire				1 tegula et 1 imbrex		
6	niv. Blanc	2 panses de modelée à gros dégraissant : Haut Empire?						
6	niv. Blanc extr. S-O	3 panses de modelée à gros dégraissant : Haut Empire?				2 tegulae		
6	6.6						1 silex	
6	6.9		1 panse de TCG à inclusions noires					
7	chablis à 8 m					1 tegula		
7	chablis à 26,70 m					1 tegula	1 éclat de silex	
7	chablis à 48m					1 tegula		
7	7.1	2 panses de commune sombre						

TR.	ST.	Céramique gallo-romaine	Céramique méd./mod.	Métal	Verre	TCA	lithique	Faune
7	7.2			1 barre de fer pliée en 2 et 1 fragment de fer indéterminé.		2 tuiles très cuites à teintes rosées/violetes/rouges		
10	TV à 34m		2 panses de TCB-gl, moderne?					
10	10.9					1 fragment de tuile		
13	13.4	1 panse de commune sombre				1 tegula		
15	15.2					2 tegulae et 2 tuiles		
15	15.5					1 fragment de brique et 2 fragments de tuiles glaçurées		
16	16.1		4 panses de TCG et 1 panse et 1 lèvre de terre cuite grise sableuse	3 fragments de fer de type lame courbée				
16	16.2		2 panses en terre cuite grise sableuse et 1 en terre cuite grise à grosses inclusions	3 fragments en fer d'un manche				
16	16.4			3 fragments de fer		1 tuile en terre cuite grise		
16	16.5	1 panse de commune sombre						
17	Niv. Blanc extr. S-O	1 panse de commune sombre	3 panse de TCG dont une lèvre et une panse d'un bassin du XIVE					1 fragment d'os long
17	17.1	6 panses ind.						

TR.	ST.	Céramique gallo-romaine	Céramique méd./mod.	Métal	Verre	TCA	lithique	Faune
18	Niv. Blanc extr. Ouest					2 tegulae		
18	18.3		1 fond de TCR-gl			1 tegula	1 éclat de débitage de grès et 1 éclat de silex irrégulier	
18	18.4		2 éléments de préhension en TCR-gl					
19	19.1		1 panse de TCR			3 tuiles glaçurées		
21	21.1	1 lèvre d'un pot en col tronconique bombé en commune sombre: IIIe.?						
23	Niv. Blanc extr. Est	3 panses de commune claire de type cruche						
23	23.3					2 imbrices et 3 tegulae		

ANNEXE 7 : ÉTUDE GÉOMORPHOLOGIQUE

1 – LOCALISATION ET CONTEXTE DE L'INTERVENTION

La zone sondée, dans une plaine à la topographie confuse aux environ de 20 m IGN69 (figures 1 à 4) est contiguë à un diagnostic effectué un peu plus tôt dans l'année (n° SRA : 10/194). Ce dernier a concerné une motte féodale et a pointé une stratigraphie complexe. Les observations avaient abouti aux conclusions suivantes :

- 1 – couverture fluvio-éolienne puis éolienne pléistocène affectée par la pédogenèse avec développement d'un horizon éluvial limoneux gris épais ;
 - 2 – occupation romaine (occupations antérieures probables) ;
 - 3 – une partie des structures romaines sont tronquées dans la zone basse. Des éléments gallo-romains se retrouvent posés à ce niveau puis scellés par un limon poudreux clair issu de l'horizon éluvial ; nous avons émis l'hypothèse qu'il s'agisse d'un débardement en rapport avec l'érection de la motte.
- Le présent diagnostic permet maintenant d'observer l'évolution des terrains vers l'est, en s'éloignant de la motte.

2 – OBSERVATIONS

16 logs et un sondage profond ont été levés dans une tranchée de direction Ouest-Est (figure 5). Nous avons observé les terrains suivants :

LOG 1 (photo 1)

- 1 – labour
- 2 – limon jaunâtre, débris de brique, comble en partie le fossé
- 3 – limon argileux noir, comblement de fossé
- 4 – limon blanc grisâtre
- 5 – limon oxydé rouille

LOG 2 (photo 2)

- 1 – labour
- 2 – limon gris clair
- 3 – limon gris à taches rouilles

LOG 3 (photo 3)

- 1 – labour
- 2 – limon brun gris peu compact
- 3 – limon gris, présence de petits débris terre cuite
- 4 – horizon sombre structuré, présence de charbon de bois
- 5 – limon gris sombre, remplissage de fossé
- 6 – limon gris très clair
- 7 – limon gris avec taches rouilles
- 8 – limon rouille

LOG 4 (photos 4 à 6)

- 1 – labour
- 2 – structure
- 3 – limon brun gris, traces de labours ?
- 4 – limon gris
- 5 – limon brun très clair, poudreux, un peu de charbon de bois, agrégats, terre cuite, discrets litages
- 6 – horizon sombre structuré
- 7 – limon gris
- 8 – limon rouille avec manganèse

LOG 5 (photo 7)

- 1 – labour
- 2 – limon brun
- 3 – limon gris,
- 4 – limon gris sombre
- 5 – limon gris
- 6 – limon rouille

LOG 6 (photos 8 à 11)

- 1 – labour
- 2 – limon brun
- 3 – limon gris très clair, présence de lits blancs poudreux déformé, présence de petits fragments de terre cuite
- la limite entre 3 et 5 est ondulée, déformée (ressemble un peu a des load-casts) et ponctué de matériel archéologique (tesson gallo-romain, fragment tuile romaine à quelques mètres plus à l'est) légèrement enfoncé dans 5 ; perturbation anthropique ? piétinement ou ornière
- 4 – horizon sombre
- 5 – limon gris verdâtre
- 6 – limon rouille

LOG 7 (photo 12)

- 1 – labour
- 2 – limon brun
- 3 – limon gris très clair
- 4 – limon gris très sombre
- les unités suivantes 5, 6 et 7 sont très probablement des horizons retombés dans un chablis :
- 5 – limon gris moyen
- 6 – limon noir
- 7 – limon gris (équivalent de l'unité 4 ?)
- 8 – limon gris verdâtre
- 9 – limon rouille

LOG 8 (photo 13)

- 1 – labour
- 2 – limon brun, remplissage d'un fossé
- 3 – limon brun
- 4 – limon clair
- 5 – limon sombre, structuré
- 6 – limon gris verdâtre
- 7 – limon rouille

LOG 9 (photos 14 et 15)

- 1 – labour
- 2 – limon brun
- 3 – limon gris clair, quelques lits de limon poudreux très clair en partie inférieure
- Contact entre 3 et 4 brutal, avec un probable coup de bêche
- 4 – horizon sombre
- 5 – limon gris rouille

LOG 10 (photo 16)

- 1 – labour
- 2 – limon gris, discret, se terminant en biseau
- 3 – limon noir, structuré
- 4 – limon gris et rouille

LOG 11 (photo 17)

- 1 – labour
- 2 – limon blanc
- 3 – limon noir structuré
- 4 – limon gris et rouille

LOG 12 (photo 18)

- 1 – labour
- 2 – limon gris moyen
- 3 – limon rouille

LOG 13 (photo 19)

- 1 – labour
- 2 – limon noir structuré
- 3 – limon gris moyen
- 4 – limon gris et rouille
- 5 – id. calcaire, avec graviers de craie épars

LOG 14 (photo 20)

- 1 – labour
- 2 – limon gris moyen
- 3 – limon rouille
- 4 – id. calcaire, avec graviers de craie épars

LOG 15

- 1 – labour
- 2 – limon gris
- 3 – limon rouille
- 4 – id. calcaire

LOG 16 (photo 21)

- 1 – labour
- 2 – limon gris, litages
- 3 – limon noir structuré
- 4 – limon gris, litages
- 5 – limon gris avec incorporation d'agrégats jaune provenant du limon sous-jacent et quelques graviers de craie
- 6 – limon gris rouille
- 7 – id. 6, calcaire, avec graviers de craie

SP1

- 1 – labour
- 2 – limon gris
- 3 – limon gris jaune
- 4 – id., collant, avec craie
- 5 – graviers plus abondants, réseau de fentes de dessiccation
- 6 – limon argileux compact, gris verdâtre, fortement structuré

3 – INTERPRÉTATION ET COMMENTAIRES

Les observations peuvent être interprétées et synthétisées sous forme d'un transect (figure 6) avec, de bas en haut :

- 1 – limon argileux gris, substrat éocène
- 2a – limon loessique calcaire

2b – limon loessique décarbonaté

3 – horizon éluvial, limon gris clair à gris moyen, pédogenèse du limon calcaire

4 – limon noir argileux, structuré, horizon superficiel du sol développé sur limon loessique
entre 4 et 5 : troncature anthropique, creusement

5 – limon très clair, présence de charbon, de céramique, de brique, dépôt rapide de limon, issu
principalement de l'unité 4

6 – limon brun ou brun gris, limite inférieure irrégulière avec mottes retournées, mise en culture du
limon 5

7 – labour actuel

Ce diagnostic conforte les hypothèses posées sur la parcelle contigüe. Après une pédogenèse du limon loessique (ici toutefois nous n'avons pas observé d'horizon B « sombre ») qui aboutit à un limon décarbonaté (2a), un horizon éluvial gris (3) et à un limon humifère (4), le limon humifère (unité 4) est enlevé par l'homme à la périphérie de la motte. Cette troncature est post-*quem* gallo-romain, comme l'indique la présence éparse de matériel romain sur cette limite. Les matériaux extraits sont probablement utilisés pour la construction de la motte. La zone dégagée est, volontairement ou non, inondée au moins temporairement et une accumulation de limon clair issu de (3) forme l'unité (5) (photo 22). Ultérieurement la zone est mise en labour. Les premiers labours (6) sont conservés par endroits sous le labour actuel (7).

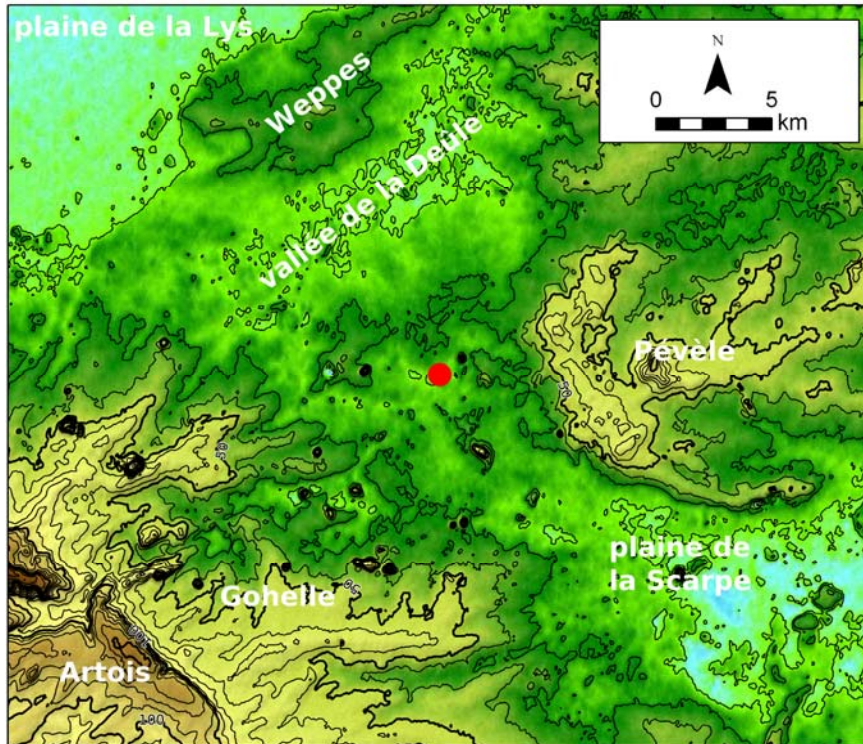


Figure 1 – Localisation de la zone sondée, entre Deûle et Scarpe, entre Gohelle et Pévèle

MNT SRTM3, USA

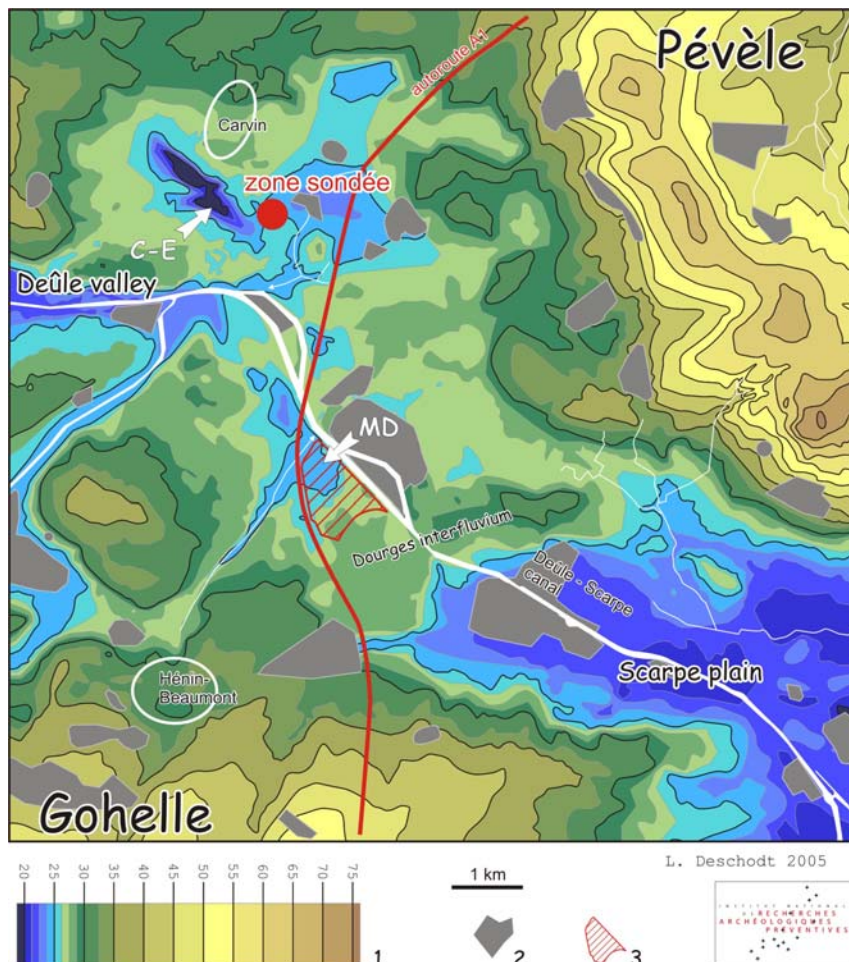


Figure 2 – Topographie de la région sondée d'après les cartes IGN 1/25000

1/altitude en mètres NGF-Lallemand
2/topographie profondément bouleversée par l'activité humaine (terril, carrière, zone industrielle...)
3/localisation du marais de Dourges et du bas de versant limitrophe C-E/dépression de Carvin-Epinoy MD/dépression du « Marais de Dourges »

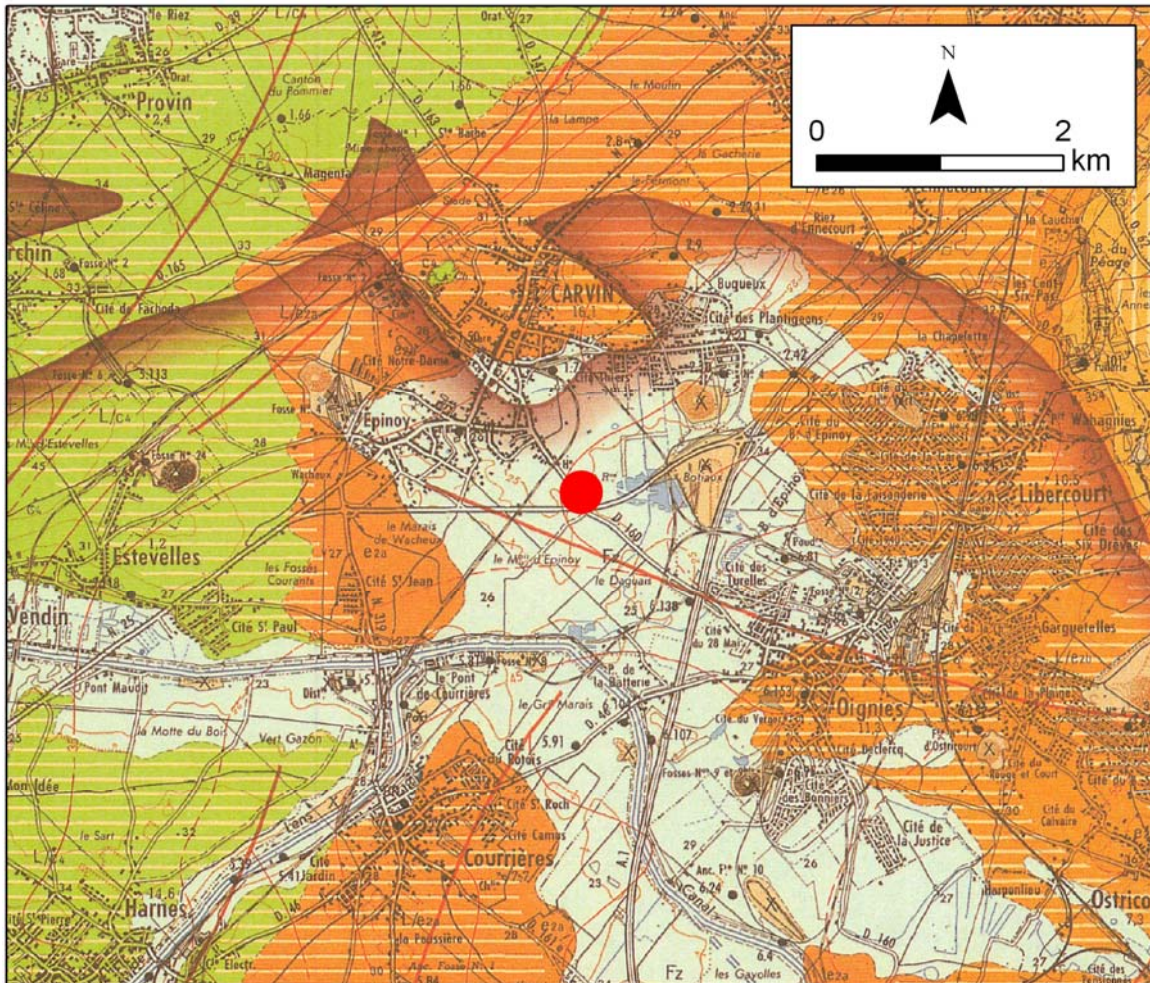


Figure 3 – Localisation de la zone sondée sur un extrait de la carte géologique à 1/50000 du BRGM
Source des données géologiques : Carte Géologique de la France à 1/50000 – © BRGM 2001 –
Autorisation n°2007/006

Source des données topographiques : © IGN Paris 1999

Fz – « alluvions modernes »

L – « limons »

c4 – craie sénonienne

e2a – « Argile de Louvil (...) argile plastique gris noir ou verdâtre »

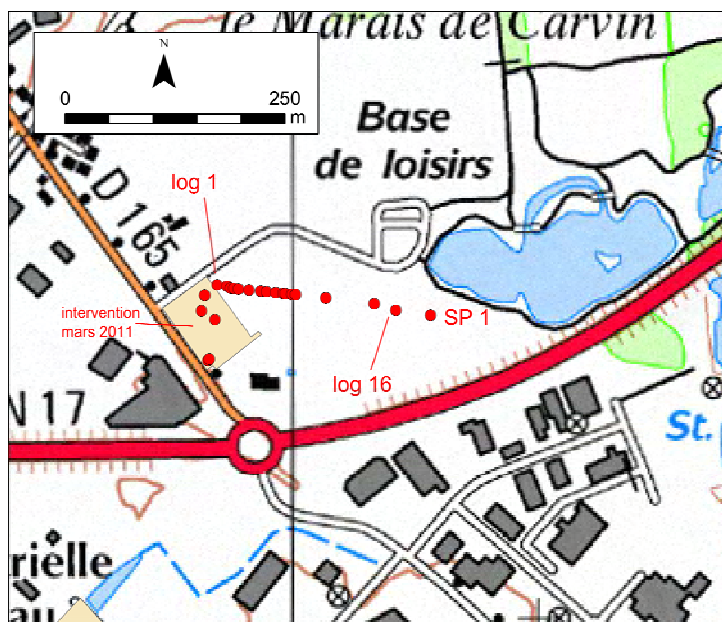


Figure 4 – Localisation des observations sur un extrait de la carte IGN à 1/25000

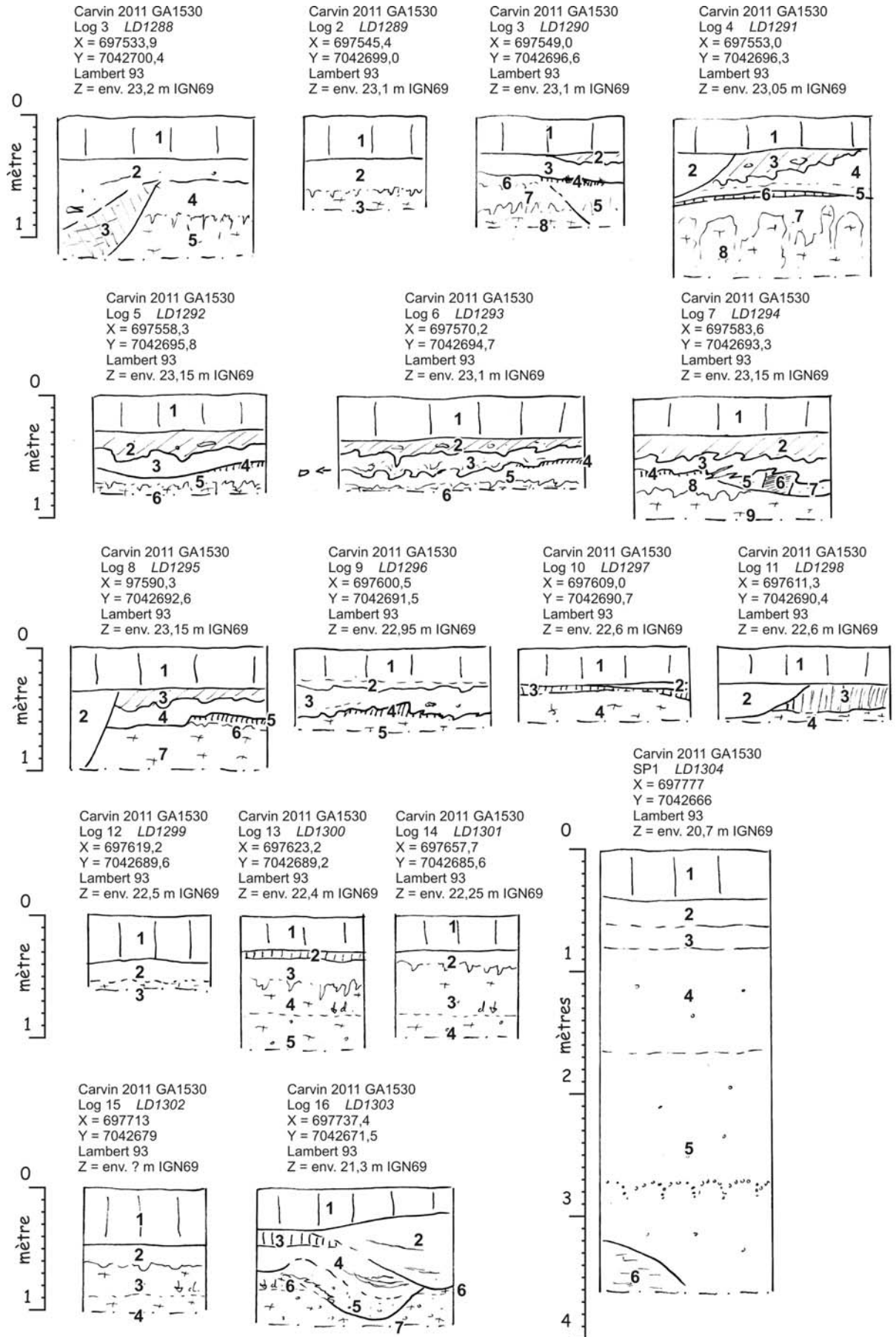


Figure 5 – Détail des observations

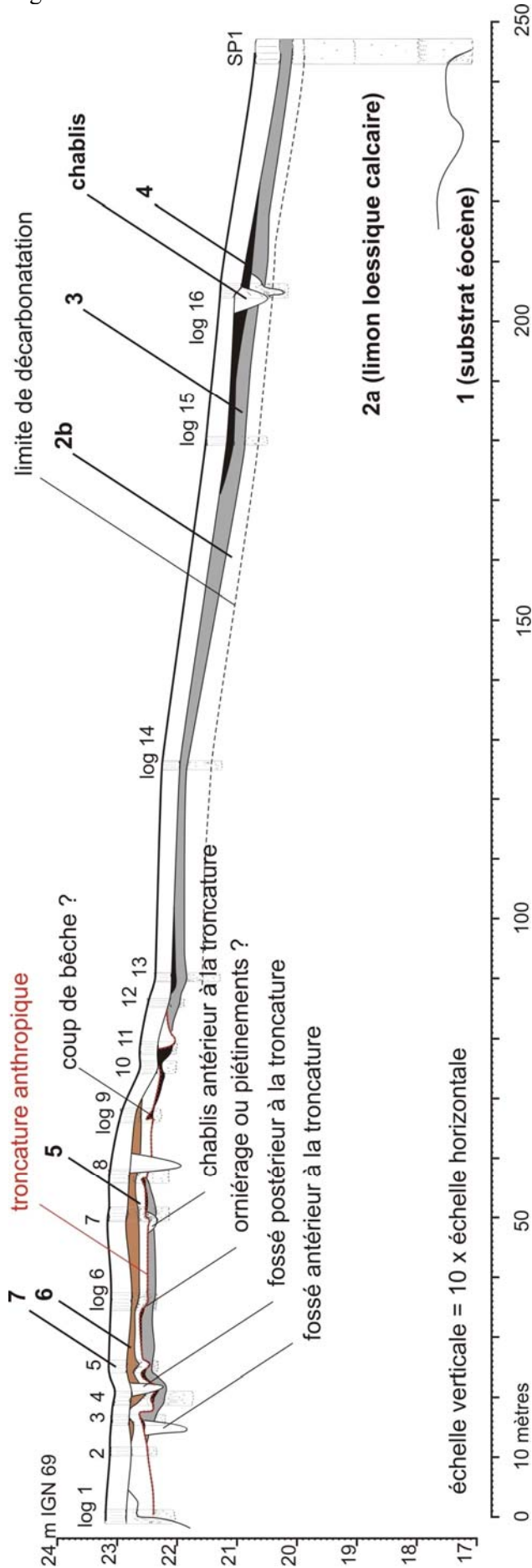


Figure 6 – Transect interprétatif Ouest-Est

- 1 – limon argileux gris, substrat éocène
- 2a – limon loessique calcaire
- 2b – limon loessique non calcaire
- 3 – limon gris, horizon éluvial
- 4 – limon argileux noir, horizon humifère de surface
- 5 – limon gris, dépôt d'inondation/colluvion
- 6 – labours anciens
- 7 – labours actuel



Photo 1 – Log 1



Photo 2 – Log 2



Photo 03 – Log 3



Photo 4 – Log 4, vue générale



Photo 5 – Détail du log 4 : horizon sombre structuré (6) sur un limon gris (7) et sous les limons gris très clairs (5) et gris (4)



Photo 6 – Log 4, détail d'agrégats et de charbons de bois dans l'unité 5



Photo 7 – Log 5



Photo 8 – Log 6



Photo 9 – Log 6, vue latérale vers l'est



Photo 10 – Log 6, détail d'une déformation de la limite entre 3 et 5 : piétinement ou ornière ?



photo 11 – Log 6, détail d'un tesson de céramique gallo-romaine légèrement enfoncé depuis la limite entre 3 et 5



Photo 12 – Log 7, probable chablis sous le limon gris



Photo 13 – Log 8



Photo 14 – Log 9, vue générale



Photo 15 – Log 9, détail d'un probable coup de bêche



Photo 16 – Log 10, fin de l'extension du limon gris très clair (avant une reprise dans le log 11)



Photo 17 – Log 11, reprise du limon gris sur quelques mètres



Photo 18 – Log 12



Photo 19 – Log 13



Photo 20 – Log 14



Photo 21 – Log 16
probables chablis anciens avec comblement partiel sous eau



Photo 22 – Vue générale de l'extrémité ouest de la tranchée étudiée

BIBLIOGRAPHIE

Gaillard, Gustiaux 2004

GAILLARD (D.), GUSTIAUX (M.). – *Carvin (62), rue Gustave Tellier, ZA du Château* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2004. ill. en couleur.

Lantoine 2004

LANTOINE (J.). – *Carvin, « Parc du Château – Espace Gare d'Eau 3 – R.D.160 » (Pas-de-Calais)* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2004. ill. en couleur.

Lefèvre 2007

LEFÈVRE (P.). - *Bilan scientifique du Nord-Pas-de-Calais*. DRAC, 2007.

Marcy 2002

MARCY (T.). – *Carvin (62), « ZI du château – espace gare d'eau »* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2002. ill. en couleur.

Michel 2002

MICHEL (L.). – *Carvin (62), « Parc d'activités Jean Monnet, rue Gay Lussac »* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2002. ill. en couleur.

Praud 2002

PRAUD (Y.). – *Bilan scientifique du Nord-Pas-de-Calais*. DRAC, 2002.

Prilaux, Durier 2006

PRILAUX (G.), DURIER (J.). – *Rapport préliminaire de diagnostic. Carvin, ZAC de la « Gare d'Eau » phase 2 de la ZAE « du Château »* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2006. ill. en couleur.

Rappasse 2008

RAPPASSE (J.). – *Carvin (62), « Chemin de la Frête »* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2008. ill. en couleur.

Vincent 2011

VINCENT (V.). – *Carvin, Pas-de-Calais, Rue du vieux château. La basse-cour de la motte féodale de Carvin et autres occupations...* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 2011. ill. en couleur.

TABLE DES FIGURES

- Fig.1** : Vue générale du terrain sous les herbes hautes. Cliché : V. Vincent.
- Fig.2** : Photographie aérienne d'une parcelle à Carvin, document SRA.
- Fig.3** : Nucléus à lamelle du Mésolithique, ST 4.7. Cliché : V. Vincent.
- Fig.4** : Fragment d'hache polie, TR.1, à 35m. Cliché : V. Vincent.
- Fig.5** : Éclat laminaire lustré, TR.2 à 15m dans la terre végétale. Cliché : V. Vincent.
- Fig. 6** : Coupe et cliché du fossé 4.2, V. Vincent.
- Fig. 7** : Vue du Nord-Ouest de l'extension 2 et de la fosse 4.6. Cliché : V. Vincent
- Fig.8** : Coupe et cliché de la fosse 4.4, V. Vincent
- Fig.9** : Coupe et cliché de la fosse 10.4, V. Vincent
- Fig.10** : Coupe et cliché de la fosse 10.12, V. Vincent
- Fig.11** : Coupe et cliché de la fosse 11.3, V. Vincent
- Fig.12** : Coupe et cliché de la fosse 8.2, V. Vincent

TABLE DES PLANCHES

Planche 1 : Localisation du diagnostic sur les fonds de carte IGN 1:25000 et BRGM au 1/50000e.

Planche 2 : Implantation des tranchées et contraintes techniques au 1/1000e.

Planche 3 : Interventions archéologiques à Carvin au 1/10 000e.

Planche 4 : Plan masse des vestiges archéologiques par attribution chronologique au 1/1000^e.

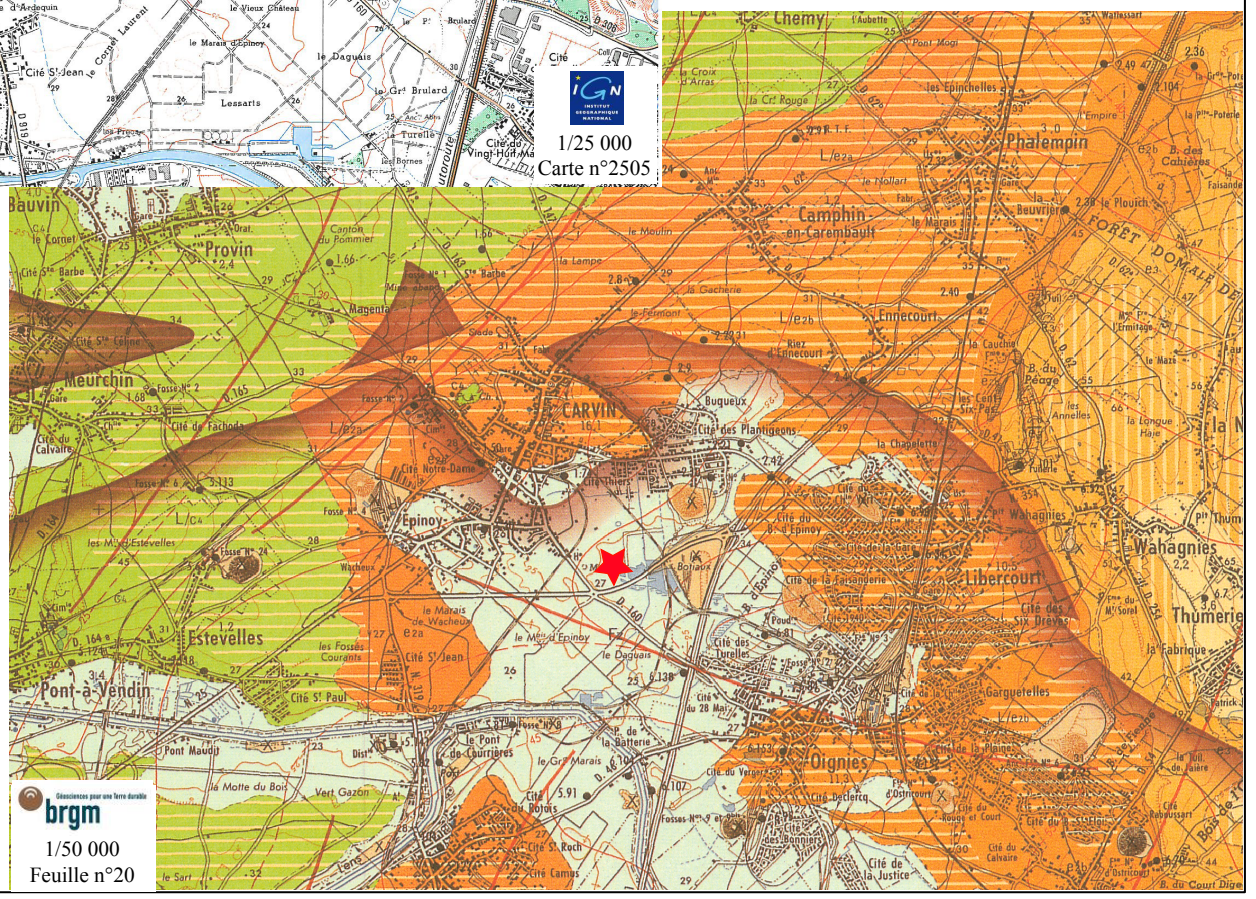
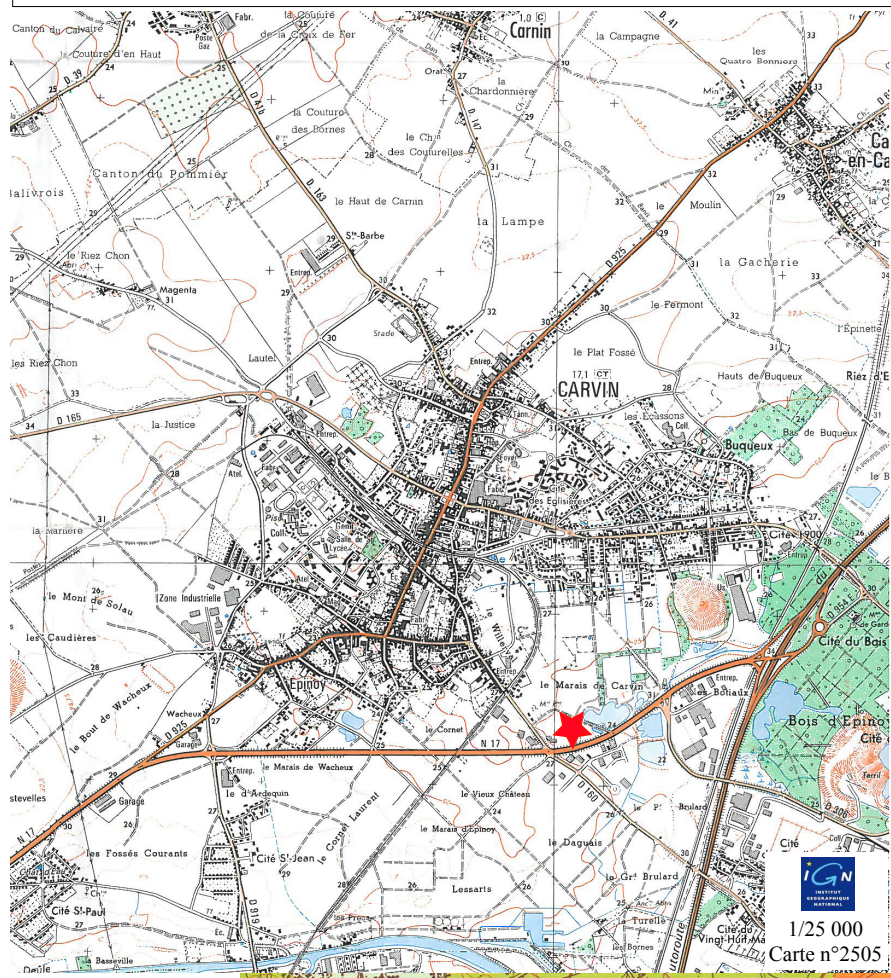
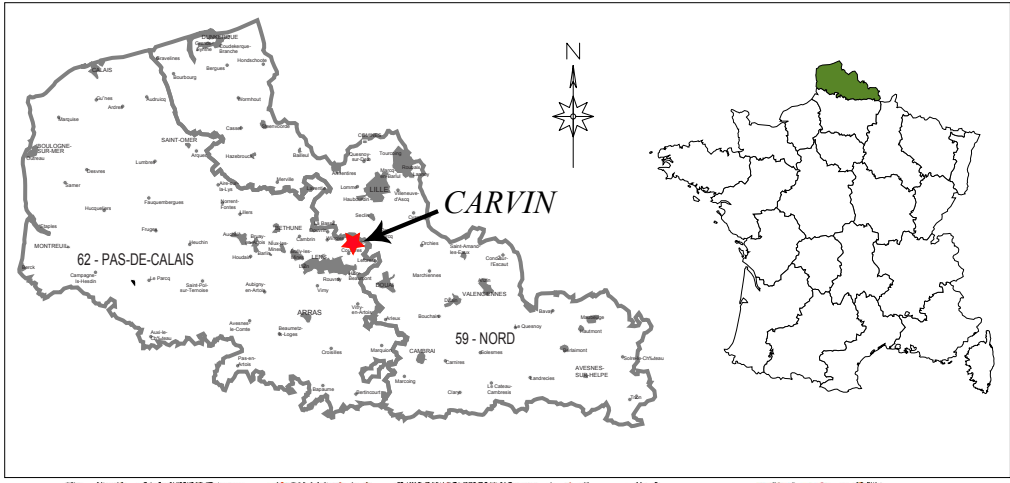
Planche 5 : Répartition du mobilier lithique en corrélation avec le diagnostic de mars 2011 au 1/1000^e.

Planche 6 : Coupe de la structure 4.1 au 1/20e.

Planche 7 : Coupe des structures 17.3, 17.2 et 15.5, 15.6 au 1/20e. .

Planche 8 : Coupe de la structure 16.3 au 1/20e.

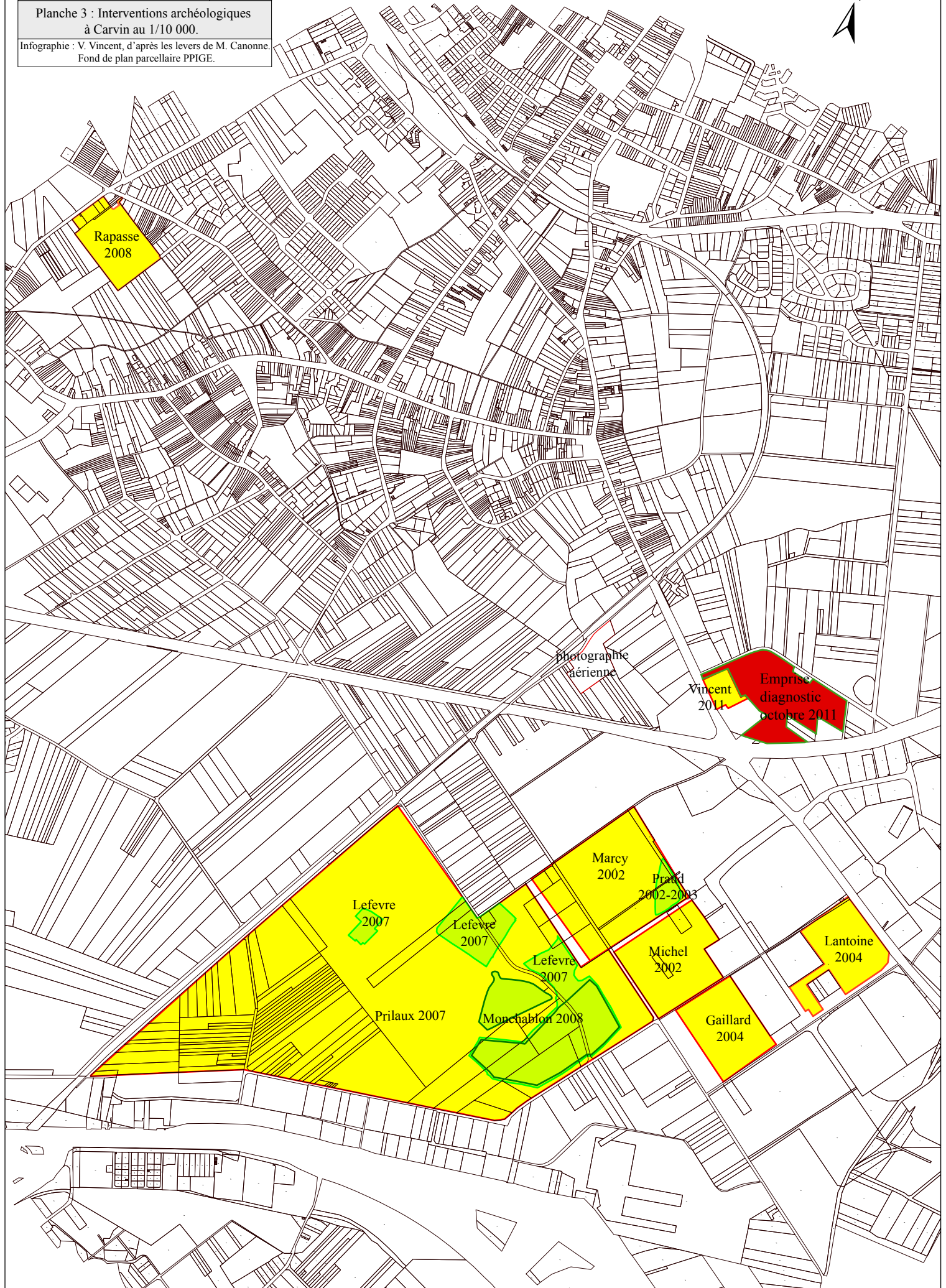
Carvin (62)	Inrap ⁺
<i>Rue du Moulin. Site à proximité du Parc du Tour de l'Horloge</i>	
2012	
Planche. 1 : Localisation du diagnostic sur les fonds de carte IGN 1:25000 et BRGM au 1:50000	
Carte Ign, n° 2505 O; Carte Brgm, n°20	





- Zone marécageuse et arborée
- Parcelles encore non acquises par la mairie de Carvin
- Emprise du diagnostic





Rapasse
2008

photographie
aérienne

Vincent
2011

Emprise
diagnostic
octobre 2011

Lefevre
2007

Lefevre
2007

Lefevre
2007

Marcy
2002

Pradl
2002-2003

Michel
2002

Lantoine
2004

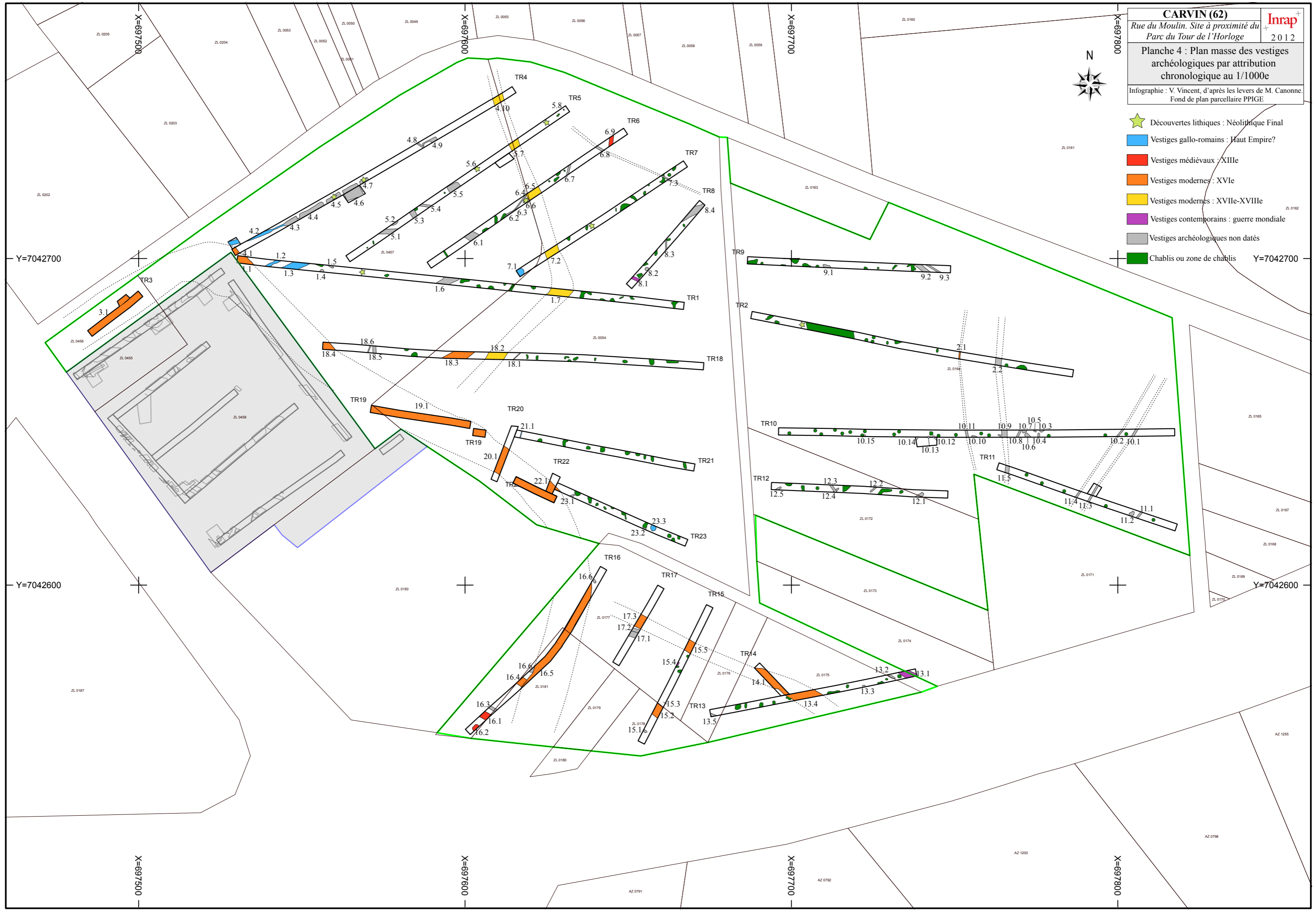
Prilaux 2007

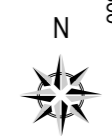
Monchablon 2008



Gaillard
2004

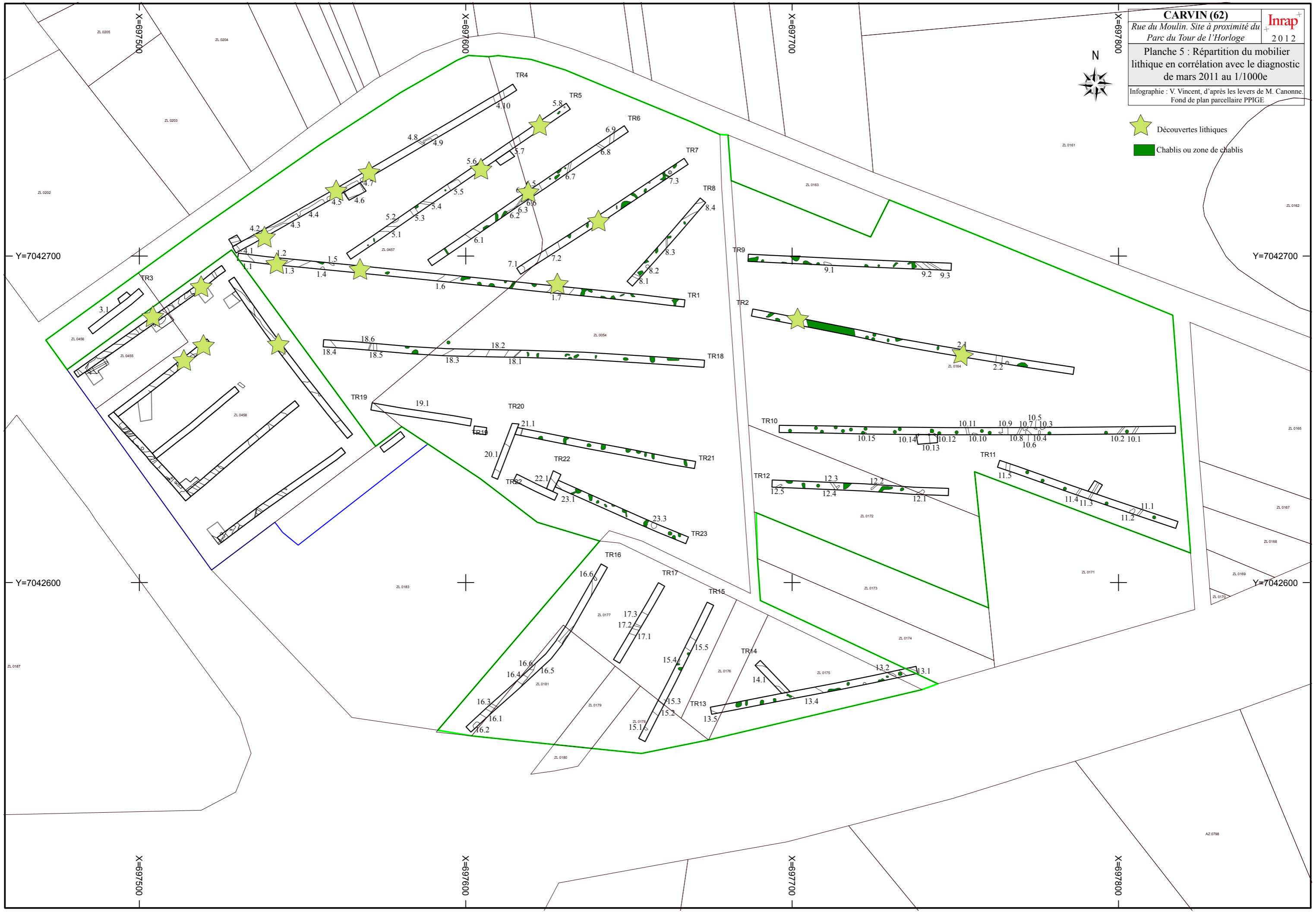


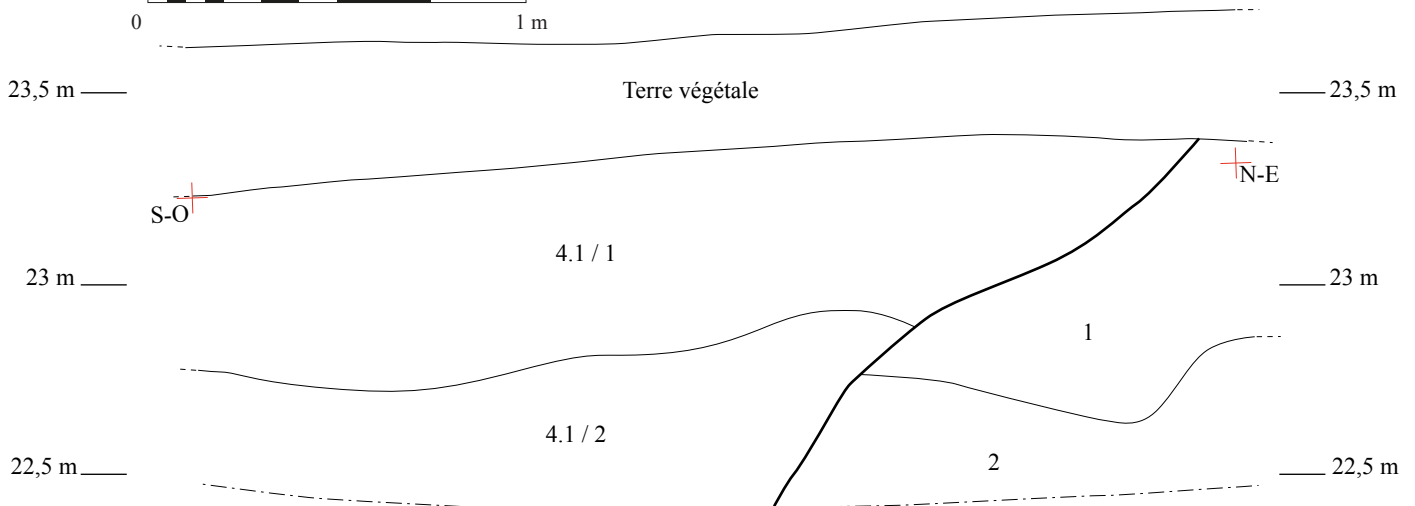
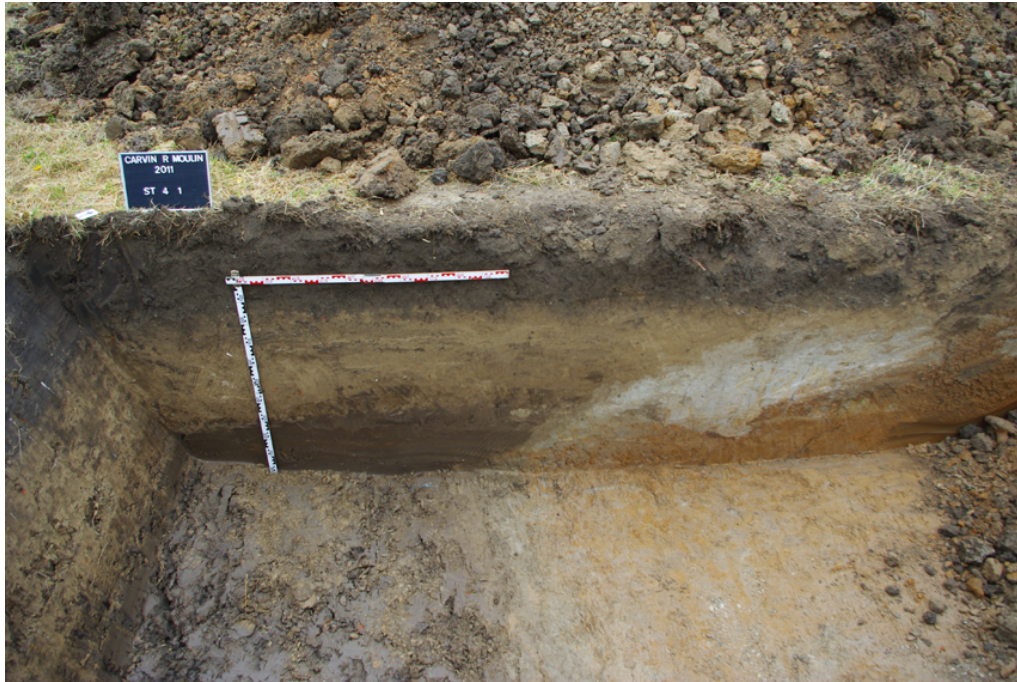
- ★ Découvertes lithiques : Néolithique Final
- Vestiges gallo-romains : Haut Empire?
- Vestiges médiévaux : XIIIe
- Vestiges modernes : XVIe
- Vestiges modernes : XVIIe-XVIIIe
- Vestiges contemporains : guerre mondiale
- Vestiges archéologiques non datés
- Chablis ou zone de chablis





-  Découvertes lithiques
-  Chablis ou zone de chablis





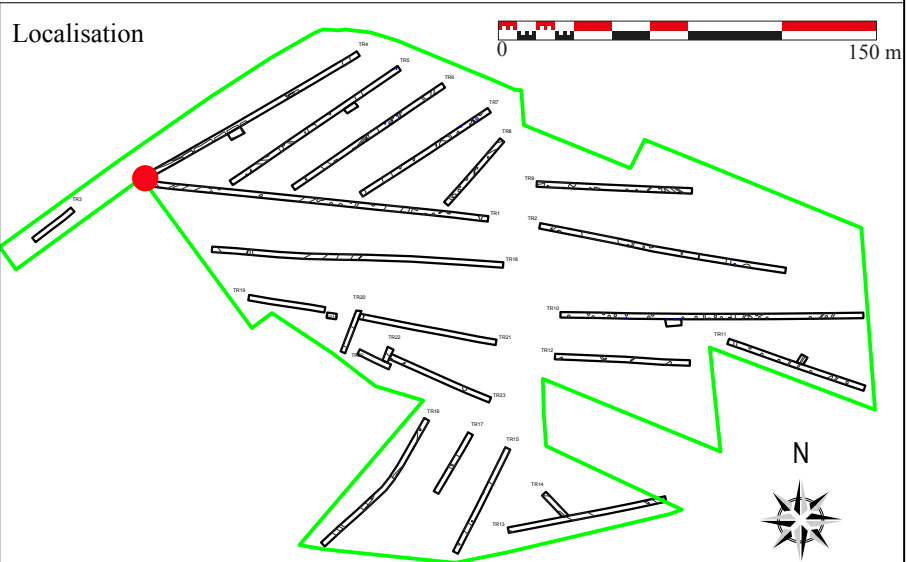
4.1 / 1 : Limon très compact brun moyen homogène avec quelques inclusions de terre cuite rouge centimétrique, rare craie centimétrique, quelques charbons millimétriques

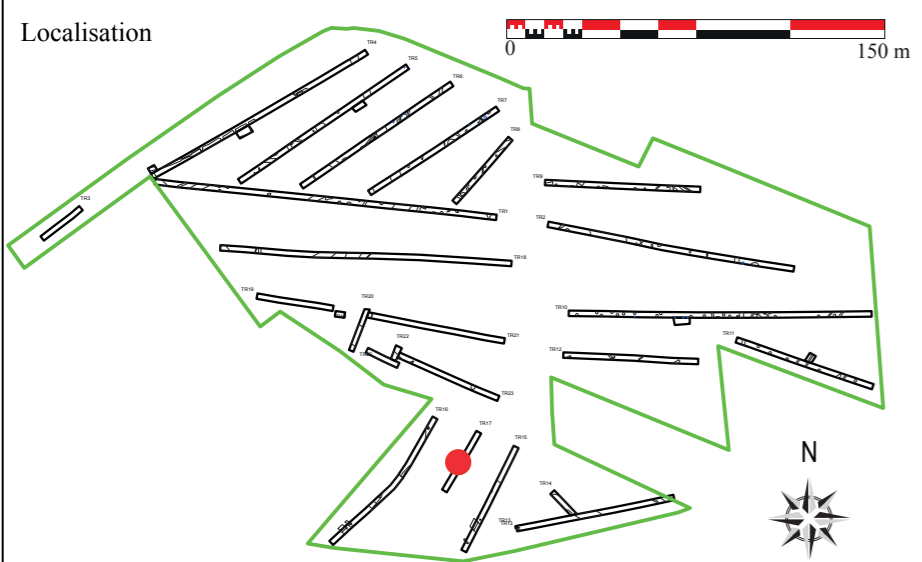
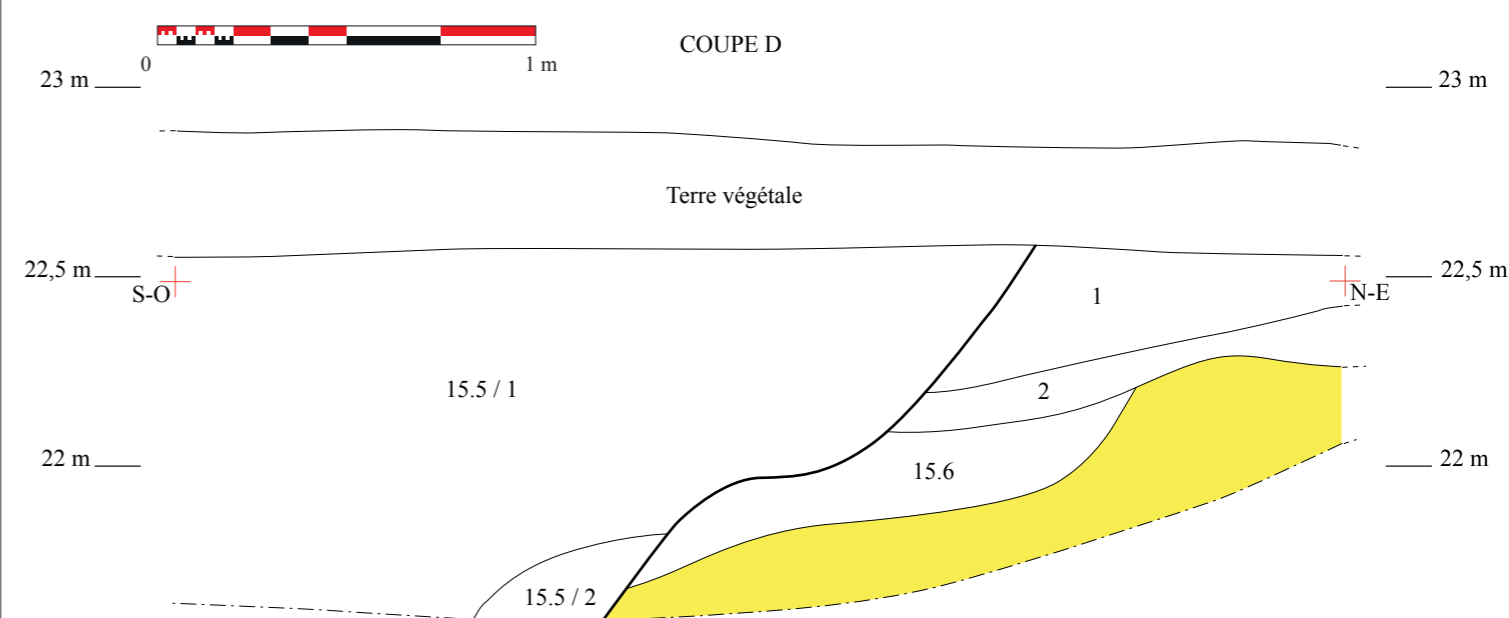
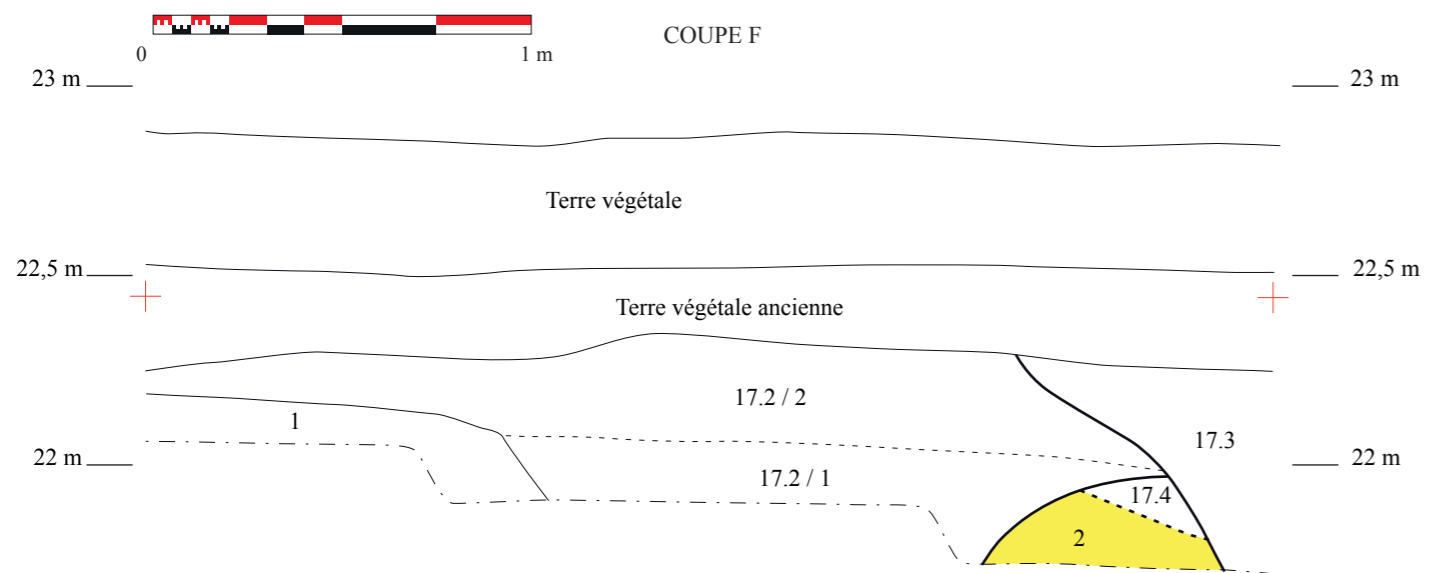
4.1 / 2 : Argile homogène très grasse et compacte brun foncé

Encaissant:

1- Limon complètement lessivé : blanc poudreux

2- Limon argileux orange vif avec traces d'oxydation





17.2 / 1 : Limon très compact homogène gris moyen avec nombreuses oxydation et absence d'inclusion

17.2 / 2 : Limon compact hétérogène gris avec nombreuses poches blanches et nombreuses oxydations

17.3 : Limon compact un peu gras homogène gris/brun moyen avec quelques inclusions de craie centimétriques et quelques traces d'oxydation

17.4 : Poche argilo-limoneuse homogène gris moyen

1 : Terre naturelle très oxydée : apport anthropique? Nombreux matériels avec des teintes grisâtres claires et des grosses poches d'oxydation ferrique

2 : Terre naturelle = Limon argileux orange

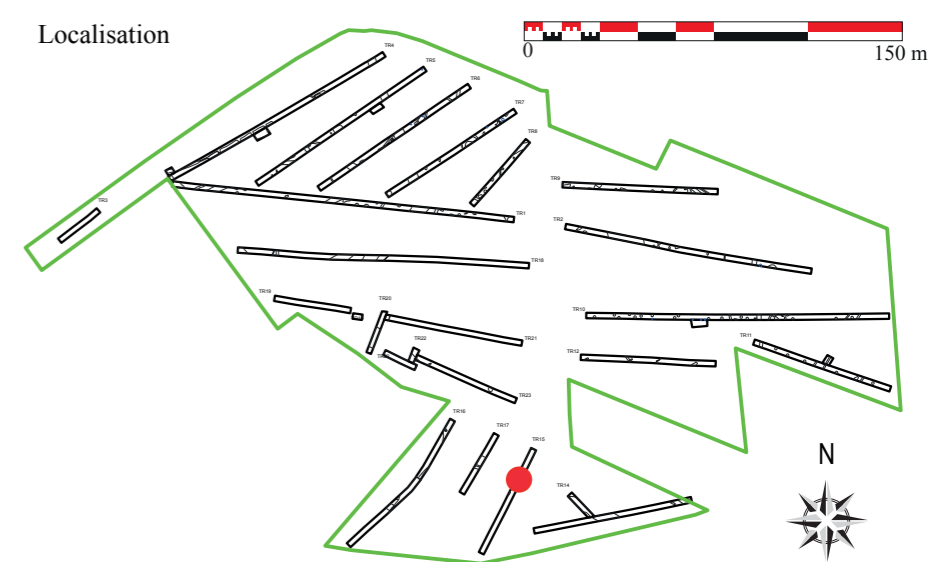
15.5 / 1 : Argile très compacte homogène brun/gris foncé avec rare charbon et terre cuite architecturale rouge millimétrique

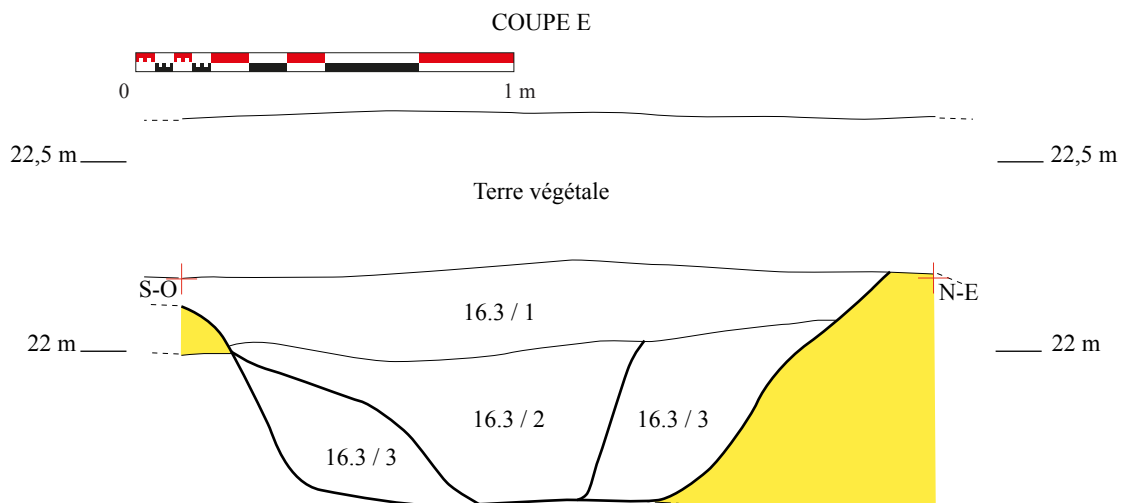
15.5 / 2 : Argile très compacte homogène gris-bleuté avec nombreuses traces d'oxydation

1 : Terre végétale ancienne

2 : Limon très compact gris clair / blanc

15.6 : Limon argileux compact homogène gris moyen avec nombreuses traces d'oxydation

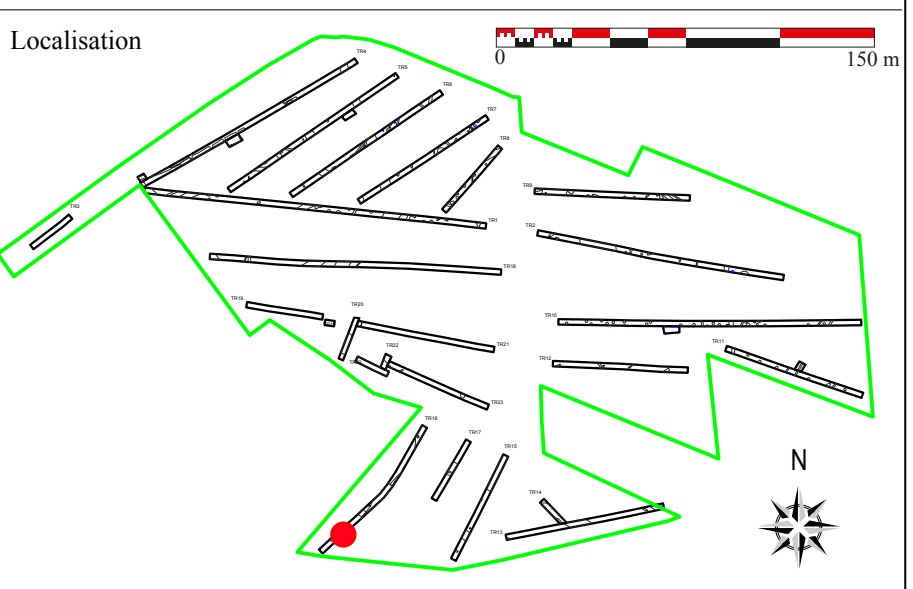




16.3 / 1 : Limon argileux gris moyen hétérogène avec des poches blanchâtres et de nombreuses traces d'oxydation

16.3 / 2 : Poche argileuse brune très compact gris moyen à claire avec de nombreuses oxydations = surcreusement?

16.3 / 3 : Limon argileux gris moyen homogène très compact avec nombreuses oxydations



Chronologie

Néolithique
Gallo-romain
Médiéval
Moderne

Sujets et thèmes

Réseaux
parcellaires

Mobilier

Céramique
Objet métallique
TCA
Lithique
Faune

Le diagnostic de la rue du Moulin, à Carvin, fait suite à une prescription du Service régional de l'archéologie (SRA), établie à partir d'un projet de construction d'un centre aquatique par la mairie de Carvin. L'emprise est sise entre la rue du moulin, appelé également chemin du moulin, la rue du Vieux château sur sa limite occidentale et la départementale D917 en partie méridionale. Le projet concerne les parcelles cadastrales n° : ZL 54-164-172-175-177-178-456-457, soit 33 040m².

Cette emprise est voisine de la parcelle diagnostiquée en mars 2011 qui avait révélé du matériel lithique, indice d'une occupation Néolithique à proximité, une occupation dense gallo-romaine composée de fosses, fossés et d'éléments bâtis, une fosse du Haut Moyen Âge, des fosses, fossés, bâtiments sur poteaux et des niveaux de sol datés du XIIIe siècle en contexte castral, des niveaux d'abandon datés du XVIIe siècle.

23 tranchées, 6 extensions, 4 sondages profonds et 3 sondages ont pu être effectués, représentant 3160 m² soit 10,4% de la surface totale. Ce diagnostic a livré un nombre conséquent d'anomalies se répartissant entre chablis (139) et structures anthropiques (106). Quatre phases chronologiques ont pu être déterminées :

- Un nombreux matériel lithique (18 pièces) caractéristique du Néolithique Final a été découvert uniquement dans la partie Nord-Ouest de l'emprise du diagnostic. Le matériel majoritairement trouvé en position résiduelle dans des structures postérieures semble toutefois indiquer la présence, déjà ressentie lors de l'opération sur la parcelle adjacente, d'un site Néolithique à proximité.

- Quatre fossés et deux fosses ont été reconnus comme gallo-romains à partir d'une céramique datée du Haut-Empire. Les fossés disposent tous de la même orientation et semblent décrire un ancien réseau parcellaire. L'occupation est ici beaucoup moins dense que les vestiges découverts dans la parcelle de la rue du Vieux Château et semble correspondre davantage à la partie agraire de celle-ci. En revanche, la concordance chronologique semble avérée.

- Deux fosses et un fossé ont livré un matériel céramique attribuable au XIIIe siècle. Les deux fosses sont situées dans la partie interne de l'enceinte castrale et peuvent donc correspondre à la continuité des vestiges mis au jour lors du diagnostic réalisé en mars, qui avaient révélé une partie de la basse-cour de la motte de Carvin.

- Quatre fossés ont un comblement daté du début de l'époque moderne à savoir le XVIIe siècle. Le plus grand d'entre eux, à plan en « U », correspond en fait au second fossé d'enceinte de la motte castrale. La motte disposait ainsi d'un enclos à double fossé (le premier ayant été reconnu lors du diagnostic de mars 2011). Les trois autres fossés semblent préfigurer un parcellaire abandonné au XVIe siècle.

- Un autre fossé, davantage daté du XVIIIe siècle (de part des briques surcuites à teintes rosacé-violet), forme également une limite de parcelle : il vient complètement épouser la forme de la parcelle ZL 457.

- Une partie des vestiges restent indatés. Ils se composent pour la plupart de fosses et fossés, semblant constituer des tronçons de parcellaires. Malgré le test de quelques structures, aucun matériel n'est à signaler. Ni leur comblement, ni leur orientation ne fournissent un quelconque indice. Ils semblent refléter un contexte agricole et non un habitat ou une autre activité.

Inrap Nord-Picardie

518, rue saint-Fuscien 80 090 AMIENS

Tél. 03.22.33.50.30

Janvier 2012